



**SÉNAT COUTUMIER**  
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE



**LE LIVRE DU**  
**CHEMIN**  
**DE LA**  
**JEUNESSE KANAK**



# Le Livre du Chemin de la Jeunesse Kanak

## SOMMAIRE

P.3 : LE MOT DU PRÉSIDENT

P.4 : PRÉAMBULE

P. 5 : LE CADRE D'ÉLABORATION DU LIVRE

P. 5 : LES FONDEMENTS DU LCJK

P. 6 : LES OBJECTIFS

P. 8: LA DÉCLARATION

P. 8/11 : LA DÉCLARATION DE KOUMAC - JOURNÉE INTERNATIONALE DU 12 AOÛT 2015

P. 11 : I. UNE JEUNESSE EN MOUVEMENT DANS LE SILLAGE DES AINÉS

II. LE RENFORCEMENT DE L'IDENTITÉ AU TRAVERS DE L'ÉDUCATION FAMILIALE, COUTUMIÈRE ET CITOYENNE

III. LE MAINTIEN, LA TRANSMISSION ET LA PROMOTION DES VALEURS CULTURELLES ET EDUCATIVES

IV. POUR UNE ÉCOLE AXÉE SUR L'ÉPANOUISSEMENT DE L'ENFANT KANAK ET OCÉANIEN

V. LA FORMATION, L'INSERTION ET L'ACCÈS À L'EMPLOI

VI. L'ACCÈS À LA PRISE DE DÉCISION ET LA BONNE GOUVERNANCE

VII. LA PRISE EN COMPTE ET LE TRAITEMENT DE LA JEUNESSE MARGINALISÉE

VIII. LA SANTÉ DE LA JEUNESSE KANAK ET LE TRAITEMENT DES FLEAUX

IX. LA PRISE EN COMPTE DE LA SITUATION DE LA JEUNESSE URBANISÉE

### ANNEXES

**1 - Etude menée par la commission de la jeunesse du sénat coutumier**

**2 - Bilan de la semaine d'imprégnation coutumière Kanak**

**« Tàlavāa : d'une génération à l'autre, la parole échangée »**

**Rapport de la formation sur le renforcement des compétences des jeunes à la responsabilisation et au leadership**

**3 - Le Congrès de BANGOU**

**Les résolutions, le bilan et les images**

**4- Le Congrès de LUECILLA**

**Les résolutions, le bilan et les images**





*Ce Livre trace un CHEMIN, celui de la promotion de la JEUNESSE KANAK, laquelle ne doit plus douter d'elle-même, pour saisir ses chances de réussite et s'assumer pleinement sans renier son histoire, ses origines, sa culture et les valeurs de sa civilisation.*

*Le livre du chemin de la jeunesse kanak s'adresse avant tout à la jeunesse, au monde des adultes ainsi qu'à l'ensemble des forces vives institutionnelles et associatives qui œuvrent en sa faveur en Kanaky- Nouvelle-Calédonie.*

*Il est le fruit de la réflexion et des travaux*

*des garçons et des filles, issues des 8 aires du pays ayant participé entre 2009 et 2015 aux séminaire et ateliers organisés par le Sénat coutumier et les conseils coutumiers ainsi qu'aux trois Congrès de la jeunesse kanak : BANGOU -District de Païta en 2010, LUECILLA-district de WET-en 2012 et District D'UNIA en 2014*

*Jean KAYS  
Président du Sénat Coutumier*

*Août 2015*





## PRÉAMBULE

**Nous,**

*Filles et garçons, jeunes hommes et jeunes femmes issues des huit aires coutumières du pays kanak, membres de la jeunesse kanak,*

*Affirmons en propos liminaire du Livre du chemin de la Jeunesse Kanak, une parole de respect et d'humilité devant les vieux des clans, des tribus, des districts, des aires coutumières et du Sénat coutumier. Cette parole de respect et d'humilité, nous l'adressons également aux institutions du pays : au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, aux provinces, aux mairies, aux forces vives du pays, aux églises, au monde associatif qui œuvrent en faveur de la jeunesse.*

**Nous,**

*Jeunesse kanak avons notre richesse propre, celle de pouvoir maîtriser les valeurs kanak et de les reformuler de façon créative afin de les partager avec la jeunesse du pays tout entier, dans le monde complexe de ce XXI<sup>ème</sup> siècle.*

*C'est précisément le cas du livre du chemin de la jeunesse kanak, qui s'est attaché à recueillir les paroles de la jeunesse, dans chaque aire coutumière pour les promouvoir au bénéfice de tous.*

**Nous,**

*Jeunesse kanak composante du peuple autochtone sorti de cette terre, riche de la coutume et de ses relations, munie du patrimoine culturel transmis par nos vieux, il nous appartient :*

- *De conjuguer et de partager les valeurs kanak dans la société contemporaine.*
- *De réaffirmer notre tradition en perpétuel mouvement comme un ancrage de la modernité. Cette tradition – notre coutume n'est pas figée ! Elle est reformulée quotidiennement dans nos pratiques coutumières.*

*Nous retiendrons que le livre du chemin de la jeunesse kanak ne constitue pas une démarche de repli identitaire. Au contraire, elle est un outil de promotion et de dialogue avec les institutions et les forces vives du pays.*

*Le livre du Chemin de la Jeunesse Kanak (LCJK) est une synthèse de paroles concrètes qui mises « bout à bout » doivent permettre à la jeunesse kanak d'occuper toute sa place en tant qu'acteur d'un DESTIN COMMUN en partage avec toute la jeunesse de la Kanaky-Nouvelle Calédonie.*



# LE CADRE D'ELABORATION DU LIVRE DU CHEMIN DE LA JEUNESSE KANAK

- La délibération du Sénat coutumier du 23 septembre 2014 indique que le « Le livre du chemin de la jeunesse kanak a pour ambition à terme d'être un outil de propositions en matière de politiques publiques destinées à la jeunesse au niveau du pays, des provinces, des aires coutumières et des communes.
- Une méthodologie incluant la mobilisation de la jeunesse kanak des 8 aires coutumières et du milieu urbain de la ville, au travers des ateliers, des séminaires et de trois congrès de la jeunesse kanak en 2010, 2012 et 2015.
- Le livre blanc de la jeunesse kanak s'inscrit dans les politiques publiques de l'Identité Kanak proposées par le sénat coutumier à la Nouvelle Calédonie et aux différentes institutions dans le processus de décolonisation mis en œuvre par l'accord de Nouméa.

## LES FONDEMENTS

- L'accord de Nouméa signé le 05 mai 1998 rappelle dans son préambule que « le passé a été le temps de la colonisation. Le présent est le temps du partage, par le rééquilibrage. L'avenir doit être le temps de l'identité, dans un destin commun » ; «... La décolonisation est le moyen de refonder un lien social durable entre les communautés qui vivent aujourd'hui en Nouvelle-Calédonie...».
- La charte du peuple kanak proclamée le 26 avril 2014 affirme à la section 4 - de la culture et de l'éducation- que « le droit de l'Enfant autochtone doit être pris en compte et servir de support à l'éducation publique, notamment civique, en particulier dans les écoles maternelles et primaires.»
- Au niveau international, la déclaration des Nations-Unies sur les droits des peuples autochtones adoptés le 13 septembre 2007 affirme que les peuples autochtones ont « le droit de transmettre aux générations futures leur histoire, leur langue, leur tradition orale, leur philosophie... »
- Au niveau de la région pacifique, la charte de la jeunesse du Pacifique rappelle que « Les jeunes ont besoin d'être informés et de s'engager pour pouvoir participer pleinement au processus démocratique. Les dirigeants sont donc invités à les impliquer dans la réflexion et la prise de décision au niveau local, national et régional par le biais des conseils/parlements de jeunes ou de toute organisation similaire. »
- La déclaration de Koror Palau sur l'autonomie de la jeunesse pour un avenir prospère et durable du 18 novembre 2005 souligne l'importance de la transmission culturelle notamment en faveur de la jeunesse.

D'une manière générale, le patrimoine culturel est un levier incontournable du développement de la jeunesse et il appartient à la jeunesse kanak de se réapproprier son patrimoine culturel afin de la partager avec les autres communautés de Nouvelle-Calédonie dans l'esprit de l'accord de Nouméa.



## LES OBJECTIFS

I/ Le premier objectif est d'être une parole de la jeunesse kanak sur elle-même. En effet, c'est le produit d'une réflexion engagée par la jeunesse kanak depuis 2010 au congrès de BANGOU-PAÏ-TA, poursuivie en 2012 au congrès de LUECILA DREHU et durant tous les séminaires organisés dans les conseils coutumiers durant les années 2013 et 2014, pour être finalisée les 8, 9 et 10 juin au 3ème Congrès de la Chefferie D'UNIA.

II/ Le deuxième objectif est de réaffirmer l'importance de la transmission du patrimoine culturel, dans la construction de l'identité des jeunes kanak. Il est indispensable de réaffirmer et de s'approprier la culture de nos origines afin de combattre le mal-être individuel et d'être bien assis dans nos familles et nos clans ainsi que dans nos écoles, dans la tribu ou dans la ville. Le patrimoine culturel kanak a été défini dans la charte du peuple kanak. Il n'est pas figé et c'est à chaque garçon ou fille, individuellement et collectivement de lui donner du sens aujourd'hui. Il comprend l'ensemble du patrimoine immatériel (non palpable) et du patrimoine matériel (physique).

III/ Le troisième objectif est de savoir d'où on vient pour développer une conscience collective respectueuse de l'histoire et porteur de dignité. Ce patrimoine culturel est le produit d'une civilisation structurée et vieille d'environ 4000 ans qui a su, à chaque fois intégrer naturellement, les apports des nouvelles migrations. Ce patrimoine culturel et civilisationnel a été défendu avec acharnement depuis 1853, jusqu'à l'accord de Matignon en 1988. Plusieurs dates sont à retenir car elle constitue notre histoire. Nos comportements, nos pratiques sociales et notre patrimoine culturel en sont la résultante.

### Les grandes périodes et étapes à retenir :

- L'arrivée de l'évangile avec Teachers Samoan/Tongien et missionnaires maristes de 1840 à 1843.
- La prise de possession et la colonisation violente de 1853 à 1917
- La colonisation du régime de l'indigénat et des « réserves ghetto » 1881 à 1951
- Marginalisation dans les réserves 1918-1946, précédée de l'envoi de plus de 1000 soldats kanak (sujets de la France) au front de la guerre 1914-1918.
- La libération avec la suppression du régime de l'indigénat en 1951
- La décolonisation à la Française de 1951 à 1984 avec la loi cadre, le régime d'autonomie puis sa suppression.
- Le réveil de l'Identité kanak apparu irréversiblement avec « Mélanésie 2000 » en 1995
- Le nationalisme kanak et les événements révolutionnaires de 1984-1988
- 1989 à 2018 : le processus de décolonisation négocié entre la France, le Parti pro loyaliste (RPCR) et le Front de Libération Kanak Socialiste (FLNKS)

- Les accords de Matignon et Oudinot, le retour à la paix en 1988, est le premier fruit du long combat historique du peuple kanak. Les dits accords auront permis, le partage du pouvoir et le rééquilibrage politique, économique, social et culturel. Ils permirent la reconnaissance du patrimoine culturel kanak, le lien à la terre et la représentation des autorités coutumières sur le plan institutionnel avec la création des Conseils Coutumiers et le Conseil Coutumier Territorial.

- L'accord de Nouméa signé en 1998 est le deuxième fruit de la quête historique du peuple kanak. Cet accord a permis de s'inscrire dans un processus de décolonisation certes très long (20 ans) mais, où est reconnue au plus haut niveau de l'Etat Français (chapitre XIII de la constitution) la reconnaissance de l'Identité kanak et la création du Sénat Coutumier. Le processus de décolonisation vise à faire de la Kanaky-Nouvelle Calédonie un pays capable de se transformer en Etat et permettre à la citoyenneté calédonienne de devenir nationalité si les référendums de sortie prévus à partir de 1978, le décident.



- **26 avril 2014, Proclamation de la charte du peuple kanak** : nourri par le socle commun des valeurs kanak. Cette charte s'inscrit dans l'accord de Nouméa car elle donne un contenu écrit à l'Identité Kanak inscrite dans ledit accord. Elle s'inscrit également dans le prolongement et de l'Accord de Nouméa, car elle pose les bases d'un pluralisme juridique équilibré fondé sur le droit kanak et le droit occidental.

Le président Paul VAKIE déclarait lors de la proclamation : « La charte permettra enfin de donner des repères clairs à la jeunesse et à nos populations et d'offrir des références à la société calédonienne dans l'élaboration du projet de société<sup>1</sup> ».

#### **IV/ Le quatrième objectif est d'entrer dans un processus de dialogue entre la jeunesse kanak et la jeunesse des autres communautés mais également avec les institutions et les forces vives du pays**

Ce dialogue doit s'ouvrir avec la mise en œuvre de politiques publiques qui encouragent, renforcent et soutiennent la transmission et le partage du patrimoine culturel kanak aux côtés de la culture dominante dite moderne et des autres cultures notamment océaniques.

Concrètement, l'objectif sera de proposer des solutions adaptées tout en veillant à ne pas « faire de l'assistanat » mais à accompagner, responsabiliser le jeune kanak par une approche méthodique et raisonnée.

Egalement d'œuvrer pour que les valeurs de la société kanak ne soient pas l'expression folklorique d'un peuple mais plutôt le fondement d'une identité ancrée dans sa civilisation propre, en perpétuel mouvement et recomposition dans la modernité.

L'école et les médias ont un rôle important à jouer en ce sens.

#### **V/ Le cinquième objectif est que ce livre du chemin de la jeunesse kanak soit une plateforme qui puisse permettre la mobilisation créatrice sur le terrain ainsi que l'amélioration et l'évaluation des politiques publiques destinées à la jeunesse.**

Dans un moment de notre histoire, où le discours médiatique décrit une jeunesse kanak en « pertes de repères », la parole de la jeunesse sur elle-même contenue dans ce livre (LCJK) doit permettre :

- À chaque jeune, à chaque groupe dans son milieu d'avoir une vue d'ensemble à partir des 10 axes d'orientations proposés et de définir ses propres priorités d'actions pour pouvoir les évaluer dans leur mise en œuvre.
- À chaque organisation et institution de faire converger leurs actions pour qu'elles s'inscrivent dans des politiques publiques cohérentes avec et pour la jeunesse.

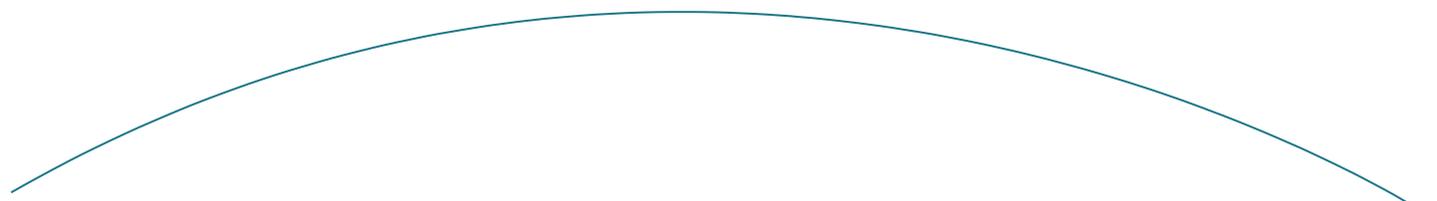
## *Carte des 8 pays kanaks*



1- Paul VAKIE, Président du Sénat coutumier, Discours de proclamation de la Charte du peuple kanak le 26 avril 2014



# LA DÉCLARATION DU LIVRE DU CHEMIN DE LA JEUNESSE KANAK (LCJK)



NOUS,

*JEUNESSE KANAK DES HUITAIRES COUTUMIERES de KANAKY-NOUVELLE- CALEDONIE*

- *Vu le préambule et les objectifs poursuivis dans le processus d'élaboration de suivi,*
- *Vu les résolutions du 1er congrès de la jeunesse de BANGOU- District de PAÏTA*
- *Vu les résolutions du 2ème congrès de la jeunesse de LUECILA- WETR*
- *Réunie lors de notre 3ème Congrès dans le District de la Chefferie d'UNIA,*
- *60 ans après la suppression du régime de l'indigénat,*
- *40 ans après Mélanésie 2000,*

*Dans le but de guider l'action en faveur de la jeunesse kanak sur la décennie 2015-2025*

*A-) Retenir comme référence pour l'évaluation des politiques publiques dédiées à la jeunesse, la déclaration du Sénat Coutumier du 12 août 2015 à l'occasion de la première célébration de la journée internationale de la jeunesse,*

*B-) Mettre en œuvre, les DIX ORIENTATIONS qui suivent, fruits de 5 années de réflexion et de 3 congrès de la jeunesse kanak tenus à BANGOU -District de PAÏTA en 2010, à LUECILA-district de WETR-en 2012 et à UNIA- district d'UNIA en 2014.*

## **A) Le Contexte général et la déclaration de KOUMAC du 12 août 2015**

A l'occasion de la journée Internationale - du 12 août 2015 - de la jeunesse célébrée pour la première fois en Nouvelle Calédonie, le sénat coutumier s'associe au Gouvernement de la NC pour attirer l'attention de tous les Calédoniens sur les problématiques liées à la jeunesse et mettre en avant le potentiel des jeunes en tant que partenaire de la société d'aujourd'hui.

La jeunesse en tant que force vive englobe, dans le monde kanak tout ceux et celles qui traversent l'adolescence jusqu'à ce qu'ils se marient. Quand on arrive à 16/18 ans, on a la fierté de rentrer dans catégorie des grands et quand on atteint les 21/25 ans, on est fier de rentrer dans la catégorie des adultes.

Cette jeunesse de 16 à 25 ans, représente en Nouvelle-Calédonie une population que l'on peut estimer à 41 000 jeunes dont 21 000 filles et 20 000 garçons. Elle représente une force vive conséquente et pour plus de la moitié elle émane de la population autochtone du pays. Globalement, chaque tranche d'âge toute ethnie confondue représente une population de 4000 nouveaux jeunes qui viennent gonfler chaque année, la catégorie des citoyens Calédoniens.



La jeunesse du pays est à l'image de la société calédonienne. Chaque ethnie et institutions - de la famille à l'école - qui en ont la responsabilité ont tendance à reproduire ce qu'ils sont (leurs forces et leurs faiblesses) ainsi que le monde où elles vivent depuis des décennies. Aussi, nous avons ici tendance à reproduire un système où règne l'individualisme et le chacun pour soi ainsi que la recherche des solutions faciles ou le confort. De plus, le pays est entraîné depuis les années 2000, dans le mouvement d'un vaste cyclone appelé « économie mondialisée » avec ses totems : argent, voiture, internet, facebook etc...

C'est notamment pour faire face à cette tendance mondiale à l'uniformisation et à l'élimination de la culture authentique des peuples autochtones, que la CHARTE du Peuple Kanak a été proclamée en 2014 de façon à ce que le système des valeurs de la civilisation kanak soit connu et enseigné dans les écoles. En effet, pour le sénat et les institutions coutumières, le processus de décolonisation de l'Accord de Nouméa doit permettre et aboutir au respect de la diversité culturelle et de l'Identité kanak dans un système constitutionnel de pluralisme juridique et culturel.

Aussi, à l'occasion de cette journée internationale de la jeunesse 2015 et dans l'attente de la publication du LIVRE DU CHEMIN DE LA JEUNESSE KANAK (LCJK) dont l'objet sera de porter la « PAROLE DE LA JEUNESSE et POUR LA JEUNESSE » dans le but d'aider à la mise en place d'une vraie politique publique de la jeunesse de notre PAYS

- Vu la délibération portant Avis n°05/2009/SC du 19 juin 2009 relatif à « La place du jeune kanak dans la société contemporaine et les moyens de lutter contre la marginalisation d'une partie de la jeunesse. »
- Vu les recommandations émises par les congrès de la jeunesse de Bangou-District de Pwaita en 2010, de Lucila- District de Wetr en 2012 et District d'Unia en 2015,

#### **NOUS DECLARONS QUE :**

*« Notre jeunesse est la principale ressource pour l'avenir du pays. Pour entreprendre, il ne faut ni attendre ni espérer quoi que ce soit, mais lui donner les moyens de se valoriser ».*

*D'un point de vue général, il conviendrait d'axer la politique de la jeunesse du Pays sur le postulat suivant :*

*Il faut donner un cadre institutionnel stable et équilibré qui permette à la jeunesse kanak et océanienne de s'épanouir et de se prendre en charge dans le contexte moderne actuel.*

*Les jeunes doivent être les acteurs du changement et contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique et les calamités naturelles, contre la pollution et les incendies et s'engager aux côtés des personnes âgées dans tout le pays.*

*Les jeunes doivent se former, acquérir les savoirs faire, apprendre à combattre les fléaux et les addictions de toute sorte, acquérir les pratiques de la médiation, du leadership, du travail en équipe et se rendre utile là où ils sont pour participer à la vie de la société.*

*La jeunesse kanak doit être porteur et partager avec les jeunes du pays, le système des valeurs kanak notamment de solidarité, de respect et de dignité ainsi que les valeurs de l'humanisme et des droits de l'homme.*

*La mobilisation de la jeunesse doit être structurée et organisée à chaque niveau à partir des tribus, des communes des provinces et de la Nouvelle Calédonie et la responsabilité des institutions est d'aiguiller et de soutenir cette mobilisation à partir des attentes exprimées par la jeunesse dans tous les domaines :*

- les travaux coutumiers et les activités d'intérêts généraux.
- la culture/la musique/ le conte/la danse/ le théâtre.
- le secourisme et la protection de l'environnement.
- le sport individuel, le sport collectif et les raids de découvertes



*Sur le plan de l'éducation, de la transmission des valeurs et de la réussite scolaire, il faut :*

*1) Promouvoir et généraliser l'accueil en langue maternelle dans les écoles en primaires partout dans les 3 provinces.*

*2) Encourager les districts coutumiers à mettre en place des résidences culturelles pour transmettre les savoirs (nattes, monnaies kanak, généalogie, savoir relatif à l'igname, sculpture, construction de case, construction de pirogue, chant danse toponymie...)*

*3) Développer les programmes d'enseignement portant sur la culture et l'appropriation des langues kanak.*

*Sur le plan de l'insertion des jeunes dans les tribus, les villages et dans le milieu rural et traditionnel, retenir que, la mise en place de lotissement et de parcelles de développement dans le cadre d'opérations d'aménagements concertés, doit être priorisée par les clans, les chefferies et les institutions.*

*Il faut s'engager à créer des nouvelles filières de formation et d'emplois de type communautaire pour ceux qui veulent vivre dans les tribus et les communes, en créant des espaces de vie et de développement durable.*

*Pour permettre le traitement des problèmes qui conduisent à la marginalisation de 20 % de la jeunesse, il faut développer des partenariats entre les structures des jeunes, les autorités coutumières et les institutions et renforcer les actions de prévention et les programmes d'actions.*

*Il faut avoir le souci de développer dans les quartiers et les tribus, les relations intergénérationnelles dans les espaces de parole, de transmission des valeurs et des activités culturelles et sociales.*

*Pour créer un mouvement continu dans le temps, organiser un festival culturel tous les 3 ans, afin de mettre en œuvre à l'échelle du pays, une dynamique de valorisation et de transmission du patrimoine culturel et artistique.*

*Ce festival culturel de la jeunesse kanak se tiendrait tous les 3 ans au mois d'août, entre le 9 août (journée de l'autochtonie) et le 12 août (journée internationale de la jeunesse) au début de la saison de l'igname.*

*Lieu de valorisation et de transmission à la jeunesse, de l'ensemble des pratiques, savoirs faire et savoirs être autochtones kanak, ce festival serait aussi ouvert aux cultures et pratiques de l'Océanie.*

*Le soutien au projet de mise en place d'un service civil citoyen obligatoire en Nouvelle Calédonie : Ce projet a été introduit officiellement par le sénat coutumier dans l'avis rendu en 2009 par le sénat coutumier sur la situation de la jeunesse dans le pays.*

*Le service civil citoyen Calédonien a pour but de conscientiser la jeunesse à la sortie de l'adolescence sur la réalité de son pays, développer l'esprit collectif avec les travaux d'intérêt général, faire émerger un esprit de découverte, d'ouverture, de solidarité et développer une conscience citoyenne d'appartenance à un même pays, la Kanaky-Nouvelle Calédonie.*

*En conclusion, nous affirmons qu'une nouvelle politique en faveur de la jeunesse nécessite la TRANSVERSALITE, ce qui veut dire que parler de la jeunesse revient à considérer l'exigence d'un vrai travail de partenariat en termes d'objectifs, de moyens et de programmation.*

---

*Le président du Sénat Coutumier*





## B) Les dix orientations du LIVRE DU CHEMIN DE LA JEUNESSE KANAK

### MODALITÉS DE LECTURE

Il n'y a pas de fatalité mais des modalités multiples d'agir pour faire face au mal-être des jeunes kanak, océaniens, des tribus ou de la ville.

Il n'y a pas une situation homogène mais des réalités qui se touchent et qui souvent se superposent.

La première est autochtone et océanienne et renvoie à une vision propre du monde et des relations culturelles, sociales et économiques fondées sur des valeurs propres et sur une coutume héritée de la généalogie et de l'histoire, sur laquelle viennent se « greffer » les nouvelles valeurs dites de la société moderne (la deuxième réalité) ainsi que les nouveaux comportements et besoins développés dès la maternelle par l'école et les médias.

Le mal-être dont est victime la jeunesse kanak, n'est pas quelque chose de spécifique car ce sentiment qui ronge l'adolescent au moment où il prend conscience de ce qui le différencie de l'autre-son voisin- ressemble à ce qui se vit partout dans le monde en situation post-colonial où deux systèmes de civilisation se côtoient sans dialoguer et sans passerelle.

Au delà des mesures déclinées dans les ORIENTATIONS du LCJK, se posent donc la question de la cohérence de toutes les actions proposées dans un schéma d'ensemble et plus largement dans le nouveau projet de société où seraient institutionnalisés le respect de la diversité et un pluralisme juridique reconnaissant pleinement les principes et les valeurs de la coutume contenus dans le CHARTE du peuple kanak.

Les orientations déclinées dans les 10 titres qui suivent contiennent autant d'actions spécifiques que de populations cibles que l'on soit du nord, du sud, des îles ou de la ville. Tout est possible, à condition que les conditions soient réunies et en sachant qu'il faut choisir pour chaque réalité, ce qui constituera une action prioritaire et les actions secondaires qui pourront se greffer ou émerger du processus et de la dynamique engagés dans un contexte donné.

En revanche, sur un plan d'ensemble à l'échelon d'un territoire qui peut être un district coutumier, une commune, une province ou un conseil coutumier, il serait logique de définir avec la jeunesse concernée, des orientations prioritaires et des actions et surtout de décliner les moyens nécessaires.

Au niveau du pays, le Sénat Coutumier entend contribuer à la mise en place d'une politique structurante en faveur de la jeunesse à partir de la déclaration de KOUMAC et du Titre 1- Une jeunesse en mouvement dans le sillage des aînés.

## I. UNE JEUNESSE EN MOUVEMENT DANS LE SILLAGE DES AÎNÉS

### DES ACTIONS ET ORIENTATIONS PRIORITAIRES STRUCTURANTES

(1) Un festival culturel tous les 3 ans : Afin de mettre en œuvre à l'échelle du pays, une dynamique de valorisation et de transmission du patrimoine culturel et artistique, un festival culturel de la jeunesse kanak se tiendra tous les 3 ans au mois d'août, entre le 9 août (journée de l'autochtonie) et le 12 août (journée internationale de la jeunesse) au début de la saison de l'igname. Ce festival sera le lieu de valorisation et de transmission à la jeunesse, de l'ensemble des pratiques, savoirs faire et savoirs être autochtones kanak. Ce festival sera ouvert aux cultures et pratiques de l'Océanie.

(2) Le soutien au projet de mise en place d'un service civil citoyen obligatoire en Nouvelle Calédonie : Ce projet a été introduit officiellement par le sénat coutumier dans un avis rendu en 2009 par le sénat coutumier sur la situation de la jeunesse dans le pays.



Le service civil citoyen Calédonien a pour but de conscientiser la jeunesse à la sortie de l'adolescence sur la réalité de son pays et de développer l'esprit collectif avec les travaux d'intérêt général pour faire émerger un esprit de solidarité, d'ouverture et de découverte.

(3) La Jeunesse Kanak sera associée à la **fête de l'igname** organisé chaque année par le Sénat Coutumier et un Conseil Coutumier.

(4) **Le conseil de la Jeunesse kanak**, composé par 4 jeunes (garçons et filles) désignés par Aire coutumière, est chargé de la validation du LCJK et du suivi de sa mise en œuvre. Le conseil des jeunes sera saisi de toutes les propositions intéressant la jeunesse et donnera son avis. Ce conseil travaillera en coordination avec la commission jeunesse du sénat coutumier et des conseils coutumiers et avec le secteur jeunesse du gouvernement ?

(5)- Encourager la jeunesse de chacune des 8 aires coutumières à travailler, leur savoir être, leur savoir vivre et à porter chacune la couleurs portée et attachée ensemble à la proclamation de la charte du peuple kanak. Soient les couleurs suivantes : couleur marron pour Hoot Maa Waap ; vert foncé pour Ajie-Arhu ; mauve pour Xaracuu ; bleu ciel pour Djubéa Kapûme ; rouge pour Nengone ; orange pour Drehu ; jaune pour Iaï.

(6) **Encourager la mise en place de prix d'initiatives du LCJK** dans les domaines suivants : danses traditionnelles, écologie (protections de l'environnement), sports, vie tribale, économique et touristique etc...

## II. LE RENFORCEMENT DE L'ÉDUCATION FAMILIALE, COUTUMIÈRE AU PROFIT DE L'IDENTITÉ KANAK ET CITOYENNE

### ORIENTATIONS ET PROPOSITIONS D'ACTIONS

(7) Mise en place à chaque niveau – Aire coutumière, district et tribu et chefferies de séminaires, ateliers et rencontres pour permettre aux jeunes garçons et filles une meilleure connaissance de la Coutume, de ses fondements - valeurs, de ses repères-normes et de leurs applications en milieu tribal et permettre davantage d'échanges entre les jeunes et leurs autorités coutumières sur ces questions.

(8) Encourager chaque conseil coutumier et chaque chefferie à organiser des journées d'activités culturelles et d'ateliers vivants et de discussions dédiées au contenu du LCJK et pris en charge par les responsables et les jeunes mobilisés dans chaque aire coutumière. Il faut concilier dans les rencontres les ateliers vivants (tressage, sculpture, danses, chants, contes) et les réflexions/discussions.

(9) Organiser avec des supports audio-visuels, des espaces de débats sur l'histoire du Peuple Kanak pour mieux comprendre les évolutions de la société Kanak et les enjeux auxquels elle doit nécessairement faire face pour sa jeunesse.

(10) S'assurer que les jeunes participent d'avantage aux cérémonies et manifestations coutumières en relation avec la famille, le clan et la société traditionnelle et valoriser leur place dans ces différents espaces.

(11) Expliquer et écrire dans les clans et les chefferies, les généalogies des clans et leur histoire sous l'autorité des autorités coutumières, de façon à ce que cette histoire soit partagée par tous et permette une plus grande cohésion et solidarité.

(12) Faire réaliser à l'échelle de chaque district, chefferie ou commune un livret sur l'histoire du territoire local depuis le début de la colonisation ;

(13) organiser des espaces de discussion pour sensibiliser les parents à l'importance de leurs rôles dans la transmission des valeurs coutumières à leurs enfants dans chaque aire coutumière.





(14) Renforcer l'éducation parentale par des moyens adéquats pour le renforcement de l'identité, la transmission des valeurs traditionnelles et le bien-être affectif et psychologique des jeunes.

(15) Mener des campagnes d'informations par les médias audio visuels.

(16) Favoriser les expressions culturelles et productions artistiques (dances, chants/musique, contes, sculptures) sur les thèmes de la culture, de la nature et de société.

(17) Former des animateurs et des médiateurs jeunes pour prendre en charge les activités dédiées à la jeunesse

(18) Favoriser la pratique des sports collectifs et individuels ainsi que des raids de découverte.

### III. LE MAINTIEN, LA TRANSMISSION ET LA PROMOTION DES VALEURS CULTURELLES ET ÉDUCATIVES

#### ORIENTATIONS ET ACTIONS

(19) Mise en place d'activités culturelles, sportives et d'animation pour les jeunes dans les tribus, districts, dans les aires coutumières en relation notamment avec les services et organismes publics concernés.

(20) Favoriser les échanges culturels entre les jeunes Kanak vivant en milieu tribal et ceux vivant en milieu urbain.

(21) Favoriser les rencontres entre les jeunes et les anciens pour permettre une meilleure transmission et appropriation des savoir-être et des savoir-faire traditionnels et des savoir-devenir

(22) Mise en place d'espace dédié à l'apprentissage de la Coutume afin que les jeunes puissent mieux s'approprier les fondamentaux, les valeurs, les traditions et les savoir-faire de la Coutume et les respecter.

(23) Accentuer davantage les échanges culturels avec les jeunes des autres communautés du pays et avec les jeunes des pays du Pacifique.

(24) Actions culturelles :

- La mise en place d'une journée dédiée à la jeunesse dans chaque district coutumier.
- La mise en place d'espace dédié à la jeunesse de type maison de la jeunesse dans chaque district coutumier.
- Créer dans chaque district un centre culturel de la jeunesse
- Encourager les districts coutumiers à mettre en place des résidences culturelles pour transmettre les savoirs (nattes, monnaies kanak, généalogie, savoir relatif à l'igname, sculpture, construction de case, construction de pirogue, chant danse toponymie... (Proposition Paici - Camukí).
- Aider les jeunes kanaks à être fiers de leurs danses, à apporter un soin particulier aux parures et aux maquillages qui doivent être traditionnels et naturels.

25) Utiliser les nouveaux moyens de communication pour valoriser la transmission culturelle ;

(26) Encourager les parents à parler en langue maternelle aux enfants et à transmettre la culture ;

(27) Encourager les parents à expliquer le sens et la disposition de chaque élément d'une coutume (c'est-à-dire le sens de disposition des igrames, des tarots etc...)





- (28) Mettre en place des cours de langue (oral et écrit) dans les tribus à destination des jeunes et des moins jeunes qui ne maîtrisent pas la langue ;
- (29) Encourager les tribus à mettre en place un mois d'échange et de partage et de transmission des savoirs faire.
- (30) Solliciter les communes à mettre en place des stands dédiés à la transmission de la culture et au savoir-faire traditionnel dans les fêtes communales.
- (31) Promouvoir et redynamiser la transmission aux jeunes des Aé Aé, des Aioi
- (32) Promouvoir la connaissance de la monnaie kanak auprès de la jeunesse, c'est-à-dire savoir lire (signification) la monnaie kanak, savoir les noms et la valeur de chaque monnaie kanak.
- (33) Promouvoir et valoriser les savoirs- faire locaux dans les coutumes c'est-à-dire nattes, vannerie, produits de la terre.
- (34) Créer des associations de développement avec les jeunes, pour assurer la gestion des maisons communes.

## IV. Pour une école axe sur l'épanouissement de l'enfant kanak et océanien

### ORIENTATIONS ET ACTIONS

(35) Réorganiser les programmes scolaires pour :

- a) permettre la transmission au niveau du primaire, des valeurs coutumières, des savoir-faire traditionnels et du savoir-être culturel de l'enfant en relation avec son milieu ;
- b) Organiser l'accueil en maternelle dans la langue maternelle de la région linguistique et valoriser la Culture kanak et la diversité culturelle dans les établissements scolaires
- c) Enseigner l'histoire de chaque territoire coutumier au niveau du primaire et ensuite l'histoire du pays et du pacifique
- d) Renforcer l'enseignement des langues kanak à tous les niveaux d'enseignement (primaire et secondaire) et former davantage d'enseignants à l'enseignement des langues kanak.
- e) Rendre obligatoire dans les écoles, les collèges et les lycées trois langues kanak dans le cursus au même titre que les autres langues enseignées.
- f) Former les enseignants du primaire et du secondaire à la connaissance de la Culture Kanak et des autres cultures présentes dans le pays de manière à ce qu'ils puissent mieux comprendre, communiquer et partager avec leurs élèves.
- g) Adapter des programmes d'enseignement aux jeunes en difficulté scolaire et trouver des passerelles vers la formation professionnelle de ces jeunes.
- h) Encourager les établissements scolaires à avoir des projets pédagogiques qui mettent en valeurs la culture de l'enfant kanak à l'exemple de certain projet éducatif d'école primaire sur « le cycle de l'igname » ou sur « L'enfant, un citoyen riche de sa culture, ouvert sur le monde et capable de s'adapter ».
- i) Organiser une journée culturelle autour de l'igname dans les écoles.
- j) Enseigner les pratiques culturelles kanakes à l'école (naissance, mariage, deuil, calendrier de l'igname)

(36) Créer un environnement favorable

- Instaurer le débat autour des thèmes du développement de l'enfant Kanak et de son identité (éducation coutumière, psychologie de l'enfant Kanak, communication, discipline, encadrement, accompagnement, communication...) en relation avec des spécialistes et personnes-ressources qualifiées et expérimentées.





- Améliorer les services de l'Orientation scolaire pour mieux informer les jeunes sur l'orientation scolaire en fonction des besoins en développement du pays.
- Favoriser des partenariats autour et dans l'école avec les parents, la société civile, le secteur privé..) et organiser des débats dans chaque aire avec les jeunes sur l'Ecole et sur toutes les questions qui s'y rattachent.
- Renforcer l'accompagnement scolaire notamment pour les élèves vivant dans les squats et en milieu tribal. Impliquer les parents d'élèves dans cet accompagnement.
- Former les parents d'élèves à leurs droits et à leurs devoirs et sur toutes les questions relatives au suivi scolaire de leurs enfants.

#### (37) Développer l'esprit de responsabilité

- Développer chez l'enfant l'esprit critique, à partir de son environnement socio-culturel et naturel et lui apprendre ses droits.
- Mettre en œuvre la Convention de l'ONU sur les Droits de l'Enfant à l'école et sensibiliser les parents d'élèves sur cette convention.
- Favoriser l'éducation Civique, Juridique et Sociale (ECJS) à l'école avec des aspects particuliers sur la Citoyenneté du Pays.
- Informer les jeunes kanak sur l'Accord de Nouméa

(38) Etablir un programme de développement et de généralisation sur l'ensemble du pays de l'accueil à l'école maternelle, en langue maternelle de la région considérée ;

(39) Développer l'apprentissage du français en langue seconde et les écoles de la deuxième chance ;

## V. LA FORMATION, L'INSERTION ET L'ACCÈS À L'EMPLOI

### ORIENTATIONS ET ACTIONS

(40) Informer avec le souci de les aider à se responsabiliser, les Jeunes Kanak sur tous les dispositifs de formation en place à les utiliser efficacement.

(41) Soutenir et encourager davantage les jeunes pour le développement sur terres coutumières avec le concours des autorités coutumières et inciter celles-ci à mettre en place des programmes d'aménagement pour permettre l'installation et le développement de l'habitat.

(42) Mettre en place des formations de type communautaire comme il en existe dans les pays du Pacifique et encourager les jeunes kanak à se former pour le développement sur les terres coutumières en leur donnant les moyens appropriés.

(43) Développer des emplois en milieu tribal sous forme de projets socio-économiques pour les jeunes Kanak en adéquation avec le développement de leurs communautés et s'inspirer des exemples de développement en milieu communautaire des pays du Pacifique.

(44) Favoriser les Jeunes Kanak à l'accès à l'emploi dans leurs provinces et en milieu urbain par des véritables mesures d'accompagnement et de rééquilibrage.





## VI. La bonne gouvernance, la communication, l'accès à la prise de décision

### ORIENTATIONS ET ACTIONS

- (47) Développer les moyens de communication et d'informations facilement accessibles aux jeunes, notamment avec la couverture généralisée des bornes Wifi.
- (48) Former les jeunes à la communication, à la prise de décision, à la bonne gouvernance des institutions et à la citoyenneté.
- (49) Permettre aux jeunes de participer à des réunions où se prennent les décisions sur le plan coutumier, associatif, politique et institutionnel.
- (50) Favoriser la pleine participation des jeunes kanak au sein des clans, des conseils de chef de clan, des Conseils Coutumiers d'Aire et au sein du Sénat Coutumier selon des formes appropriées.
- (51) Encourager la création de conseil de jeunes dans les institutions pour développer la contribution de la jeunesse dans la gestion de la société.
- (52) Encourager les jeunes à prendre des postes à responsabilité au sein des espaces décisionnels.

## VII. LA PRISE EN COMPTE ET LE TRAITEMENT DE LA JEUNESSE MARGINALISÉE

### ORIENTATIONS ET ACTIONS

- (54) Renforcer les actions de prévention dans la lutte contre la marginalisation des Jeunes Kanak et contre toutes formes d'addictions (cannabis, alcool, tabac).
- (55) Développer des partenariats entre structures des jeunes, autorités coutumières, institutions ;
- (56) Développer des actions ciblées pour prendre en charge les 20 % des jeunes kanak qui quittent les circuits scolaires, en fin d'études primaires, en fin de troisième, en étude technique, en 1ère et baccalauréat.
- (57) Renforcer les actions de sensibilisation sur la violence des jeunes et favoriser la formation et la mise en place de jeunes médiateurs d'origine kanak dans les écoles dès le primaire ;
- (58) Responsabiliser les conseils des jeunes dans les conseils coutumiers et dans les districts.
- (59) Lutter contre la stigmatisation des jeunes kanak par les médias et les institutions.
- (60) Eradiquer toutes les formes de racisme et de discriminations envers les jeunes kanak dans les espaces publics et à l'école.
- (61) Veillez à l'égalité des droits et au respect de la dignité des jeunes kanak à tous les niveaux de la société.
- (62) Informer les parents sur les fléaux tels que l'alcool, le cannabis, la violence et leur impact sur la société kanak et la jeunesse.



(63) Soutenir la mise en place de travaux d'intérêt général dans les tribus en vue de favoriser la réinsertion des jeunes et permettre de contrer les récidives judiciaires.

(64) Développer un programme de communication autour des programmes mis en place ;

## VIII. LA SANTÉ DE LA JEUNESSE KANAK ET LE TRAITEMENT DES FLEAUX

### ORIENTATIONS ET ACTIONS

(67) Renforcer les actions de prévention contre la consommation d'alcool, de cannabis et de tabac à l'intention de la jeunesse Kanak en mettant en place des mécanismes et des outils appropriés aux spécificités des aires pour mieux comprendre ces phénomènes et mieux les traiter.

(68) Renforcer la sensibilisation sur ces fléaux dans les établissements scolaires.

(69) Organiser chaque année, un programme d'actions périodiques de prévention au niveau des tribus, des villages et des quartiers de Nouméa.

(70) Former et installer dans les structures de jeunes dans les tribus, les districts et les communes des jeunes kanak référents et relais formés pour la prévention de ces fléaux dans leurs milieux.

(71) Former plus de personnes et de référents adultes locaux à la prévention et au traitement de ces fléaux de société.

(72) Revaloriser les mécanismes traditionnels de traitement et de prise en charge des victimes de ces fléaux.

(73) Renforcer les modes et mécanismes de communication traditionnels entre les jeunes et les anciens pour favoriser le bien-être des jeunes.

(74) Développer des partenariats suivant une approche de type communautaire pour lutter contre ces fléaux par le biais de projets socio-économiques des jeunes.

(75) Engager un programme de sensibilisation sur le développement du bien-être de la personne kanak, de l'estime de soi et de la psychologie du jeune kanak.

(76) Mise en place de lieux d'écoute et de discussion en tribu pour soutenir les jeunes en difficulté.

(77) Favoriser la participation des Jeunes Kanak à des ateliers de travail régionaux traitant de ces problèmes de société.

(78) S'intéresser aux politiques régionales de lutte contre l'alcool, le cannabis, le tabac et le suicide en faveur des jeunes.

(79) Participation des Jeunes Kanak à des conférences régionales sur les méfaits de l'alcool, du cannabis, du tabac et du suicide pour les aider à mettre en place des politiques et des actions efficaces pour lutter contre ces fléaux de société.





## IX. LA PRISE EN COMPTE DE LA SITUATION DE LA JEUNESSE URBANISÉE

La jeunesse kanak et océanienne urbanisée vit pour sa majorité dans les cités et dans les squats de Nouméa. Elle constitue la jeunesse des quartiers et elle est souvent reliée d'une manière ou d'une autre à la jeunesse des tribus où se trouvent sa base arrière.

Elle est confrontée à des problématiques se situant d'une manière générale dans le prolongement exacerbé des problèmes rencontrés de manière générale par la jeunesse.

L'Etude de l'INSERM sur la place du Jeune Kanak précise que cette jeunesse est davantage en perte de repères culturels et de valeurs du fait de leur éloignement géographique de leurs terres coutumières et claniques et du phénomène d'acculturation lié à une école inadaptée. Cela se traduit par des déséquilibres profonds qui engendrent l'échec scolaire, le chômage, la pauvreté, les inégalités sociales et la marginalisation.

Par ailleurs, la recherche du travail, la scolarisation des enfants, un meilleur accès aux services de santé et de prestations familiales attirent les familles kanak en ville. Limitées par leurs ressources financières, ces familles habitent dans des logements sociaux, dans des cités ou dans des squats en périphérie de la ville créant ainsi des conditions de vie difficiles (promiscuité, abus d'alcool, de drogues, violences etc...).

Ce contexte favorise le développement d'abus et diverses formes de violence à l'égard des enfants et des jeunes filles/femmes.

Des indicateurs tels que l'augmentation du nombre de jeunes prisonniers kanak et de récidivistes, de jeunes kanak internés à l'asile psychiatrique, de jeunes exclus du système scolaire, de jeunes désœuvrés dont les « sans domicile fixe », confirment qu'une grande partie de la jeunesse marginalisée s'installe dans le milieu urbanisé subissant l'exclusion sociale et professionnelle sans que de véritables solutions leur soient proposées.

Du fait de sa vulnérabilité, cette jeunesse urbanisée mérite une attention particulière de tous les acteurs de la société (familles, autorités coutumières, institutions et Société Civile) afin qu'elle puisse s'en sortir et trouver davantage d'équilibre.

### ORIENTATIONS ET ACTIONS

(85) L'ouverture des maisons de quartiers doit être adapté aux horaires des jeunes et des parents (17 heures-19 heures) pour favoriser plus de communication entre les jeunes et entre les générations sur la transmission des valeurs familiales et culturelles.

(86) la construction d'un foyer culturel Kanak en ville permettrait aux jeunes des quartiers de s'approprier les éléments de leur culture pour mieux affirmer leur identité et partager leur culture.

(87) Solliciter la Mise en place d'une journée culturelle spécifique à chaque aire coutumière à Nouméa, qui valorise la culture et le savoir-faire de l'aire à destination des jeunes kanak de l'aire qui vit à Nouméa. .

(88) Les jeunes souhaiteraient que les institutions mettent à la disposition des maisons des quartiers des espaces culturels à planter (plantation du taro, de l'igname...) de manière à ce que les savoir-faire traditionnels se perpétuent dans les lieux de vie des jeunes notamment en zone urbanisée.

(89) La construction d'un centre culturel kanak des arts vivants dans la ville près du Mwa Kaa ;

18 (90) Accentuer la formation des jeunes des quartiers sans qualification pour qu'ils puissent accéder à des emplois permettrait de résoudre bien des problèmes au sein de cette jeunesse.





(91) Selon l'étude sur la place du Jeune Kanak, il serait intéressant d'organiser des débats citoyens dans les quartiers dit difficiles sur la place de chacun dans l'organisation sociale du lieu de vie. L'implication des jeunes dans le cadre des maisons de quartiers serait un moyen de passer d'une attitude de passivité et de refus à une attitude de responsabilisation.

(92) La complémentarité et la coordination de tous ces partenariats permettront des avancées indéniables en faveur de la jeunesse océanienne et kanak et de son développement en zone urbanisée.

(93) Le système scolaire du primaire au lycée doit permettre à chaque jeune de s'épanouir et de progresser autant que faire se peut, dans un cursus scolaire dans son milieu, dans sa région, dans sa province puis dans le PAYS. L'institution scolaire de la Nouvelle Calédonie doit prendre en compte les spécificités pour être l'école de la réussite pour tous.

(94) Il faut permettre avec les programmes de colonies de vacances et des écoles découvertes des échanges entre jeunes de divers milieux et régions coutumières.

## X. Connaître et évaluer les besoins et suivre leurs évolutions

(36) Réaliser une étude sur la scolarité des Jeunes Kanak par aire coutumière et sur l'ensemble des 8 aires coutumières, lors de ces trente dernières années,

(44) Travailler à la planification d'objectifs de formation qualifiante par région culturelle pour mieux structurer la prise en charge des besoins et des emplois dans tous les domaines du public et du privé.

(45) Etablir des statistiques et organiser le suivi des emplois dans la fonction publique : santé, formation etc...

(46) Etablir à partir de schémas prévisionnels des emplois, des objectifs de formation et d'occupation d'emplois pour les jeunes kanak et citoyens du pays, à 5, 10 et 15 ans dans le secteur public : enseignement, santé, institutions, ordre public etc...

(53) La mise en place d'un observatoire statistique qui puisse mesurer notamment la mobilisation et la participation de la jeunesse kanak et de la jeunesse Calédonienne dans tout les domaines : artistique, sportif, économique, social, culturel et institutionnel.

(64) Mettre en place un programme d'actions de prise en charge des jeunes sortis du système de formation initiale, permettant de mieux structurer les offres pour une seconde chance destinées aux 20 % de jeunes en grande majorité kanak qui quitte le milieu scolaire ;

(79) Mise en place d'une étude sur l'état initial de la santé psychologique et mental de l'enfant dans son évolution et les causes de la marginalisation annuelle des 20 % des jeunes d'une tranche d'âge et les causes du suicide des jeunes kanak.

(84) A partir d'une étude de l'état « initial 2015-2016, établir des indicateurs sur la santé psychologique et mentale de l'enfant dans son évolution et engager une étude tous les 5 ans pour suivre les tendances et pouvoir prendre des mesures ;



# LE LIVRE DU CHEMIN DE LA JEUNESSE KANAK : METHODOLOGIE, DE L'ÉLABORATION À LA VALIDATION

L'élaboration et la validation du Livre Blanc de la Jeunesse Kanak a reposé sur 4 phases.

## 1. Première phase : rassembler « le long discours (2008-2013) »

Rassembler l'ensemble des paroles relatives à la jeunesse kanak et dégager les principales mesures phares contenues dans les rapports et relevés de conclusions des espaces de paroles suivants !

2008 - 2009 : « La place du jeune kanak dans la société contemporaine et les moyens de lutter contre la marginalisation d'une partie de la jeunesse kanak » rapport du Sénat Coutumier sur la jeunesse kanak en réponse à une Saisine du Haut-Commissaire de la République, M.DASSONVILLE.



2010 : « Vâ adjemoa : djâ me que cû », « Jeunesse kanak ta parole enjeu de demain » : 1er Congrès de la jeunesse Kanak à Bangou le 3 et 4 juin 2010.



2011 : Atelier éducation formation jeunesse du Congrès du Pays kanak de Netchaot en août 2011 : Semaine d'imprégnation coutumière au Sénat coutumier en août 2011.

2012 : « Pine la hna ewekë inia isi göline la nojeng », porteur de la parole, je m'engage pour mon pays » 2ème Congrès de la jeunesse Kanak à Lucilla du 21 au 25 mai 2015.



2013 : « Séminaire de formation au renforcement des compétences à la prise de responsabilité et au leadership » à la tribu de St Louis en décembre 2013.



2. Deuxième phase : Donner la parole à la jeunesse lors des séminaires jeunesse kanak « 8 aires 1 jeunesse 1 parole (janvier à mai 2015) »

Drehu : tribu de Wedrumel le 23 janvier 2015 lors du « carrefour des jeunes de Gaïca »

Iaai : tribu de Hulup le mardi 17 mars 2015

Hoot-Ma-Whaap : tribu de Wââjik le mercredi 8 avril 2015

Hoot-Ma-Whaap : tribu de Wanap

Païci Camuki : tribu de Paama le mardi 14 avril 2015

Xaracûû : Faré de la mairie de Thio

Djubea Kapumë : à Nötöbon St-Laurent le samedi 9 mai 2015

Nengone : Tribu de la Roche le mardi 12 mai 2015

Ajië Arho : Tribu de Nedivin le mardi 26 mai 2015

3. Troisième phase : Finalisation et harmonisation des mesures phares lors du Séminaire des experts de Ouaté aire Païcî-Camuki

4. Quatrième phase : Validation du livre Blanc de la Jeunesse Kanak lors du 3ème Congrès de la Jeunesse Kanak.

5. Présentation du projet du Livre du Chemin de la Jeunesse Kanak au Sénat Coutumier.

6. Réunion du conseil des Jeunes chargé du suivi du LCJK et examen du projet LCJK.

7. Adoption définitive du LCJK par le Sénat Coutumier et publication.



*« La place du jeune kanak dans la société contemporaine  
et les moyens de lutter contre la marginalisation d'une  
partie de la jeunesse. »*

# ANNEXE 1

## ETUDE MENÉE PAR LA COMMISSION DE LA JEUNESSE U SÉNAT COUTUMIER

### Conclusion

On remarque que la pénétration de la modernité au sein de la sphère culturelle entraîne un déclin du mode socialisateur de la famille dans la mesure où celle-ci se comprend par une diminution du rôle socialisateur et de son autorité.

Le cadre socialisateur se déplace ainsi au sein de l'école, synonyme d'un espace de socialisation relais. Cependant l'on peut souligner la difficulté de certains jeunes à l'appropriation de cet espace à l'acquisition des outils enseignés et à leur réussite quant à leur inscription dans la société actuelle.

Attaché à sa culture, attiré par le monde moderne, le jeune Kanak ne sait trop où est sa place et connaît des difficultés à concilier ces deux mondes.

La jeune génération a tendance à réinterpréter le passé, tendance à repenser son identité ce qui reflète en certains points, une crise identitaire. Le jeune est plongé dans un projet réflexif où il se doit de se construire tant au niveau de son projet de vie personnelle que professionnelle.

Le déclin des institutions familiales et traditionnelles difficilement relayés par l'institution scolaire plonge le jeune dans une situation d'incertitude face à l'avenir.

Pour tenter d'y répondre les jeunes eux-mêmes prônent un espace de parole qui s'entend plus comme un espace de négociation entre les anciens et les jeunes. Espace qui a sa légitimité à condition que celui-ci, selon les jeunes, permette la transmission des valeurs principales. La mondialisation provoque une transformation de la société kanak en mutation, on parlerait plus d'une modification des codes de pensées comme l'un des phénomènes émergents.

Les relations sociales sont basées sur le besoin de distinction et de culture différente : c'est l'instauration de l'individualisme. On assiste à une dissolution culturelle mais les jeunes considèrent qu'il est encore temps de sauvegarder leurs valeurs culturelles comme une ressource ou un patrimoine nécessaire à leurs identités et à leur inscription dans la société actuelle.

On retient à travers l'enquête, que le jeune est le résultat d'un processus historique, socio-économique et politique. Il s'agit là des composantes qui expliquent en partie son mode de pensée et d'actions. Par extension, le colloque renforcé par l'enquête a visé ces trois sphères pour tenter de dégager des propositions et des recommandations.

Ainsi la question de la jeune génération nécessite la considération de celle-ci en termes de transversalité. Ce qui veut dire que parler de la jeunesse revient à considérer l'exigence d'un travail partenarial institutionnel. En effet l'échange et la circulation d'information entre institutions renforcées par un travail de concertation semblent être une condition pour mieux accompagner le jeune dans son inscription sociétale contemporaine.

Pour exemple l'on peut citer nombres de mesures de réinsertion basée sur l'accompagnement du jeune, mais l'on ne peut travailler pour le jeune que si l'on travaille avec le jeune.



## ANNEXE 2

# BILAN DE LA SEMAINE D'IMPREGNATION COUTUMIÈRE KANAK: «TÂLAVÄA : D'UNE GÉNÉRATION À L'AUTRE, LA PAROLE ÉCHANGÉE»

### RAPPORT DE LA FORMATION SUR LE RENFORCEMENT DES COMPETENCES DES JEUNES A LA RESPONSABILISATION ET AU LEADERSHIP

Les 17 et 18 Décembre 2013, s'est tenue à la tribu de Saint Louis une formation dont l'objectif principal était de Renforcer les compétences des jeunes à la prise de responsabilité et au Leadership pour bien diriger et gérer leurs structures dans les 8 aires coutumières du pays.

49 jeunes de 6 aires coutumières (Drehu, Drubea Kapumé, Iaai, Nengöne, Païci Camuki, Xaraccu) ont participé à cette formation mise en place par la Commission Education-Formation-Jeunesse du Sénat Coutumier.

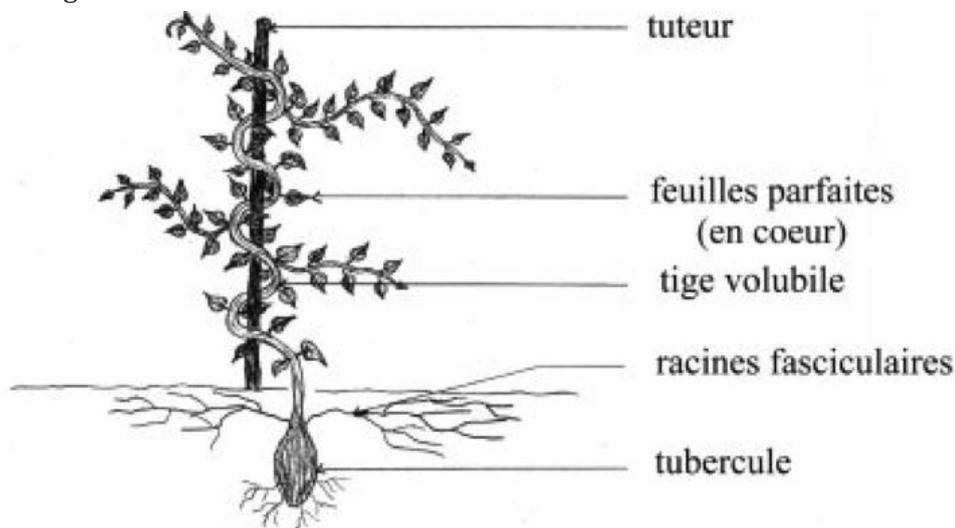
Cette formation se situe dans la mise en œuvre des recommandations du congrès de Bangou (2010) et des résolutions du congrès de Lucilla (2012) à savoir d'accompagner les jeunes dans la mise en place de leurs structures (conseils ou autres) au niveau des aires et de leur fournir les méthodes et les outils appropriés pour les gérer efficacement dans le respect des règles et procédures coutumières.

Le président de la commission Education-jeunesse du sénat coutumier et 4 animateurs ayant de l'expérience professionnelle et communautaire dans les divers domaines du programme ont encadré les jeunes durant ces deux jours de formation.

Le programme de la formation s'est déroulé en 4 parties:

- 1) Culture de l'igname et Identité
- 2) L'Arbre à problèmes et à solutions
- 3) Plans d'actions et Leadership moderne
- 4) Les structures des Jeunes dans les aires

1ère séance : Culture de l'igname et Identité



**IGNAME (Dioscorea allata) : plante adulte**

## Objectifs de la séance :

- Mesurer leurs connaissances et leurs compétences par rapport à la culture de l'igname dans leurs milieux.
- Exprimer leur rapport et leur lien à l'Identité Kanak.

Les jeunes ont travaillé par aire. Le travail sur l'igname a permis aux jeunes de se plonger dans leur identité. Il a révélé que certains jeunes ont eu du mal à exprimer des termes dans leurs langues concernant le cycle de l'igname alors que d'autres ont bien maîtrisé cet exercice.

De manière générale, le cycle de l'igname est bien connu des jeunes dans leurs régions. Ils l'ont bien décrit avec les différences qui existent d'une aire à l'autre. Selon les jeunes, le Kanak est un être cyclique. Il est en harmonie avec la nature dans son travail. Le lien à la terre est fondamental. C'est la terre de leurs ancêtres.

Parmi les jeunes, certains cultivent l'igname, d'autre non. La question pour les jeunes c'est de savoir comment faire pour garder son identité même s'ils n'ont pas de champs d'ignames. Les jeunes pensent que se sont les valeurs que l'on attribue à l'igname qui sont importantes à vivre et qui font l'identité du Kanak. Ces valeurs pour eux sont le respect, le partage, la solidarité, l'humilité.

Tout jeune qui veut commencer un champ d'igname doit faire un geste coutumier pour avoir l'accord des vieux et pouvoir disposer du terrain. Les jeunes pensent qu'il est important de cultiver l'igname pour les cérémonies coutumières (mariages, deuils, naissances) car l'igname est symbole de cohésion sociale. Elle tisse et renforce les liens entre les clans et les individus. Elle fait perdurer la relation.

Pour les jeunes l'igname rassure, valorise, renforce, donne les repères, aide à « rester debout », soulage. Elle permet de prendre conscience des symboles et des valeurs de la société kanak. L'igname c'est leur identité.

L'immersion dans le cycle de l'igname a conduit les jeunes à renouer avec les racines profondes de leur identité. Ce travail fut pour certains jeunes une véritable thérapie.

En effet, les jeunes ont dit qu'il faut d'abord qu'ils se sentent bien en eux pour vivre bien leur identité, l'affirmer et la transmettre.

Cette session du programme a également permis aux jeunes de renforcer leurs convictions que la conciliation avec la modernité est une évidence et constitue pour eux une voie vers leur émancipation.

Forces acquises : valorisation de soi, valorisation de son identité, renforcement des valeurs coutumières.

Défis à relever : s'intéresser davantage à la culture de l'igname, participer aux événements coutumiers pour la transmission de la coutume, bien remplir ses devoirs coutumiers, garantir la cohésion sociale.

**Recommandations de jeunes :**  
**Valoriser son identité, garder ses repères, cultiver l'igname quand on peut, vivre les valeurs de la coutume et les transmettre,**  
**Être bien en soi.**



## 2ème séance : l'Arbre à problèmes et à solutions

### Objectifs de la séance :

#### Etape 1 : Savoir identifier des problématiques, rechercher les causes, comprendre les conséquences et trouver les solutions appropriées.

Pourquoi avoir choisi l'arbre pour traiter des problématiques rencontrées par les jeunes ?

L'arbre fait partie du quotidien des jeunes. Il leur est familier. Ils peuvent s'identifier à lui. Le sapin représente chez le Kanak la masculinité, la puissance (l'homme), le cocotier représente la féminité, la fertilité, l'enracinement (la femme). Les jeunes savent comment un arbre né, vit et meurt. A partir de là, il leur est plus facile de comprendre la démarche recherchée à travers l'exercice de l'arbre à problèmes et à solutions.

Etape 1 : Pourquoi faire un arbre à problèmes ?

L'arbre à problème est un outil méthodologique très simple, qui permet de schématiser pour mieux l'analyser une situation problématique. Cet exercice vous oblige à vous focaliser sur des problèmes rencontrés et à vous poser les bonnes questions.

#### Etape 2 : Comment faire un arbre à problèmes ?

L'idée est de réfléchir aux relations de causes à effet entre les différents facteurs qui sont à l'origine des problèmes constatés. Ce travail s'effectue en trois temps :

- Enoncez clairement et précisément le problème central. Il sera la base du tronc de l'arbre.
- Identifiez ses causes principales et secondaires (les racines du problème).
- Identifiez ses conséquences (les branches) et trouver des solutions pertinentes (ramifications).

Construire un arbre à problème est un travail très intéressant et dynamique. Pour qu'il soit d'une plus grande efficacité, réunissez vous à plusieurs. N'hésitez pas à décomposer le problème sur plusieurs échelons si cela est nécessaire.

#### Etape 3 : Quel lien entre l'arbre à problèmes et les situations rencontrées ?

Une fois les causes et les conséquences identifiées, il vous est possible de proposer des solutions pertinentes aux jeunes.

Les jeunes ont réalisé leurs arbres par aire en se focalisant sur divers problèmes qu'ils considèrent comme pré-occupants et urgents à traiter.

#### Aire Drubea Kapumë : Problème identifié : l'Échec scolaire

**Causes** : système éducatif français inadapté, racisme, haine, familles divorcées, familles monoparentale, parents décédés, parents très jeunes, filles-mères, moyens financiers insuffisants, mauvaises fréquentations, alcool, cannabis, manque de communication, dépaysement pour les jeunes du Nord et des Iles, mauvaise éducation des parents.

**Conséquences** : Pas de diplômes, pas de travail, délinquance, SDF, Alcooliques dépendants, drogués, ignorance, pas de motivation.

**Solutions** : plus de communication intergénérationnelle, plus de prévention sur les problèmes qui touchent la jeunesse, renforcement du soutien scolaire, rendre l'enseignement des langues vernaculaires obligatoire, plus de volonté et d'autonomie chez les jeunes, responsabiliser les familles, plus d'assistance sociale auprès des jeunes et des familles, insertion des jeunes en échec scolaire : MIJ, Ecole de la 2ème chance, GSMA.



**Aire Drehu : Problème identifié : l'Education parentale Kanak et les temps modernes**

**Causes** : négligence des valeurs kanak, les parents qui travaillent, jeux d'argent, pas de communication dans la famille, fléaux : alcool, kava, bingo, cannabis, télévision, métissage, urbanisation, divorce, religion, système occidental en désaccord avec le système d'éducation kanak : exemple correction : Kotrè.

**Conséquences** : enfants déstabilisés, délaissés, désorientés, manque d'argent pour acheter de la nourriture, parents devenus matérialistes, perte de l'autorité parentale, plus d'enfants en familles d'accueil

**Solutions** : séjour à la tribu pour se ressourcer, s'intégrer plus dans le développement de la société, interventions des oncles utérins, carrefour des parents, s'investir plus dans l'éducation des enfants.

**Aire Xaraccu : Problème identifié : l'accès des jeunes kanak vers l'emploi**

**Causes** : échec du système scolaire, manque de qualifications, manque de pertinence des politiques publiques, manque de soutien des parents, manque de confiance, manque d'informations, manque de connaissances des structures et organismes d'emplois.

**Conséquences** : malaise et mal-être des jeunes, déstabilisation de l'individu, difficultés à trouver un emploi, la jeunesse laissée pour compte, manque de structures d'accueil pour les jeunes diplômés, esprit de révolte.

**Solutions** : meilleur accompagnement des jeunes, meilleur suivi des jeunes par les structures de formation, favoriser l'emploi des jeunes chez eux par le biais des politiques publiques, repenser le système scolaire du pays en le basant sur la culture kanak et les autres cultures.

**Aire Nengöne : Problème identifié : La Mine**

**Causes** : disharmonie entre les chefs de projets et les autorités coutumières.

**Conséquences** : déchirure sociale, destruction de l'environnement, manque d'éducation coutumière, pollutions.

**Solutions** : protection de l'environnement, reboisement.

**Aire Iaii : Problème traité : les jeunes kanak et l'accès à l'emploi**

**Causes** : l'échec et le décrochage scolaire, pas de débouchés, discrimination, pas d'emplois pour les locaux, mal payés, manque de structures, manque de soutien familial, favoritisme, mauvaise orientation scolaire, manque de motivation.

**Conséquences** : suicide des jeunes, conflits, marginalisation, chômage, délinquance, manifestations. **Solutions** : plus d'aide, de soutien et d'encadrement, améliorer l'offre d'emploi, réformes : pactes, renforcer la motivation des jeunes, favoriser l'accès à la formation, réinsertion.

**Aire Païci Cemuki : Problème identifié : KNS et Vale NC**

**Causes** : manque de formations, développement du pays, emploi local, manque d'informations. **Conséquences** : conflits tribaux, accidents, pas d'emplois pour les locaux, pollution de l'environnement, déséquilibre dans les familles.

**Solutions** : mettre en place des plans de sécurité, mettre en place des garderies communautaires, créer des emplois pour les locaux, fermer l'usine, mettre en place des systèmes et mécanismes d'informations adaptés.



L'exercice de l'arbre a placé les jeunes dans la démarche de l'identification du problème, la recherche des causes, l'analyse des conséquences et la proposition de solutions adaptées. Cette démarche peut être utilisée dans la vie personnelle des jeunes, dans leur vie familiale, scolaire, sociale, professionnelle et dans leurs activités associatives (arts et culture, religion, sport, musique etc...).

Cet exercice utilise une démarche qui est concrète, que les jeunes peuvent appréhender parce qu'elle part de leurs réalités culturelles, sociales, environnementales. Et logiquement à travers cet exercice les jeunes comprennent mieux ce qu'on attend d'eux et perçoivent plus clairement là où ils veulent aller.

La remise en cause personnelle des jeunes vers une revalorisation d'eux-mêmes dans leur être, c'est-à-dire dans leur identité a été également le résultat escompté de cet exercice.

L'exercice sur l'arbre continue ainsi le processus d'émancipation individuelle dans le collectif kanak.

**Les jeunes utiliseront cet outil pour le travail de leurs structures. Ils l'adapteront à leurs particularités et en retireront les bénéfices. Les bilans de leurs activités permettront de mesurer l'efficacité de cet outil.**

**Forces acquises :** rechercher en soi les problématiques, savoir utiliser un outil d'identification et de traitement des problèmes de société, savoir se situer dans un processus d'émancipation.

**Défis à relever :** savoir identifier des indicateurs de progrès, savoir évaluer les résultats de l'action.

**Recommandations des jeunes :** travailler toutes les thématiques abordées dans les arbres dans les structures des jeunes en collaboration avec les Conseils d'Aire, les autorités coutumières, les institutions et des partenaires du développement que les jeunes auront identifiés.

### 3ème séance : Plans d'actions et Leadership moderne

#### Objectifs de la séance :

Planifier des actions à mettre en œuvre par rapport à un calendrier et rechercher des partenariats à développer dans le cadre des actions à mener.

Suivre la mise en œuvre des actions et évaluer les résultats des actions entreprises.

Les jeunes se sont regroupés par aire et ont travaillé sur des Plans d'action pour l'année 2014.

Ils ont défini leurs priorités d'action et la période de mise en œuvre de ces actions. Ils ont également ciblé des objectifs à atteindre et identifier les partenaires avec lesquels ils souhaitent collaborer.

Les Plans d'action réalisés par les jeunes sont les suivants :

**Forces acquises :** savoir élaborer un Plan d'action et le mettre en œuvre. Travailler de manière interactive et participative. S'assurer des bonnes procédures à adopter sur le plan coutumier pour une réalisation efficace des plans d'action.

**Défis à relever :** du suivi et de la pertinence dans la mise en œuvre des plans d'action. Parvenir à des résultats concluants.

#### Recommandations de jeunes :

que le suivi de leurs actions soit assuré par les animateurs (Rolande, Sophie, Jean-François et Clément) durant l'année 2014 et

qu'une évaluation des résultats soit faite en 2015.

Les jeunes souhaitent que les Conseils d'Aire leur accordent les moyens de la mise en œuvre de leurs plans d'actions.

Les informations ci-après ont été données aux jeunes sur le Leadership

## Le Leadership, c'est quoi ?

*A retenir :*

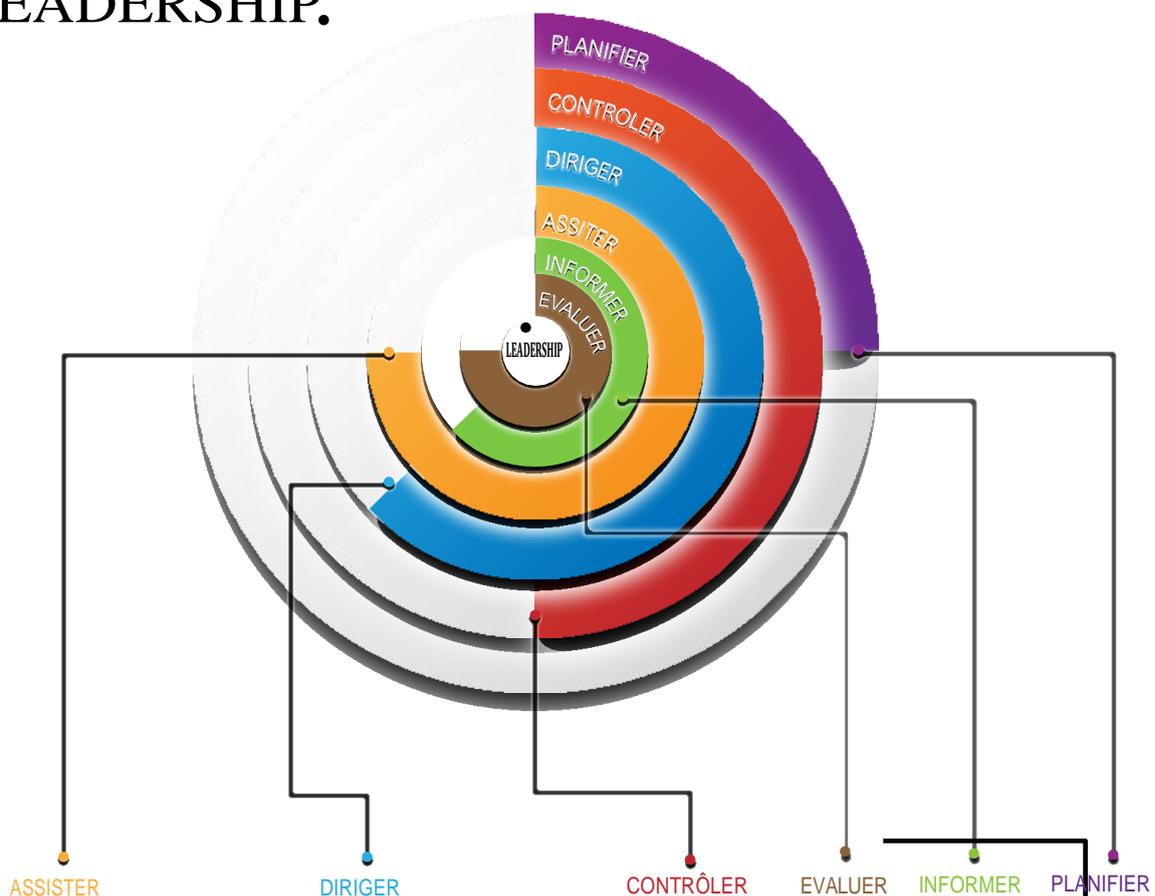
Le leadership c'est la capacité à diriger et l'action de diriger. Le leadership permet d'apporter une vision et une orientation ainsi que des valeurs et des buts dans le travail.

Le leadership est un concept qui se réfère à la fois à :

- *du savoir-être* : avoir des qualités et des capacités à s'engager et à motiver les autres.
- *du savoir-faire* : un ensemble de comportements et d'actions qui vont susciter l'adhésion, influencer et entraîner d'autres personnes à agir dans la direction annoncée.
- *de l'action* pour faire face à la réalité et obtenir des résultats.

### Schéma du Leadership

## LEADERSHIP.



### Les 4 types de Leadership

**Le style directif** : Structurer : le leader donne des instructions et des consignes précises.

**Le style persuasif** : Mobiliser : le leader donne des instructions précises et explique les raisons de ses choix. **Le**

**style participatif** : Associer : le leader écoute, parle peu et travaille sur un pied d'égalité avec ses collaborateurs ou dans une association avec les responsables ou les membres.

**Le style délégitif** : Responsabiliser : le leader reste en retrait mais est disponible et répond aux sollicitations.

*Dans vos structures de jeunes, il vous conviendra d'adopter les styles de Leadership correspondant aux situations à traiter.*



## Les valeurs

Voici un exemple de quelques valeurs à prendre en considération pour le travail des

Les cases vides sont à remplir par les jeunes qui travaillent au sein de leurs structures.

Les jeunes peuvent ajouter d'autres valeurs et rechercher les comportements associés à ces valeurs.

### A retenir :

Les valeurs doivent guider les comportements de chacun au sein des structures des jeunes et doivent contribuer à leur bon fonctionnement.

Les 8 questions à se poser lorsqu'on dirige une structure de Jeunes en fonction des objectifs :

1. Pour qui ? Les jeunes
2. Quoi ? Les résultats
3. Quand ? L'échéance, les dates ou la période
4. Comment ? Les activités – le Plan d'action
5. Avec quoi ? Les ressources – de quelles ressources a-t-on besoin ?
6. De qui ? Les partenariats – de quels partenaires aura-t-on besoin ?
7. Est-ce en marche ? Le contrôle – quel suivi ?
8. Est-ce fait ? L'évaluation

Vérifiez toujours que votre objectif est SMART (méthode anglaise) :

<b>SPÉCIFIQUE</b>	Décrit précisément la situation à atteindre et les résultats à atteindre. L'objectif est précis et sans équivoque.
<b>MESURABLE</b>	Par des indicateurs nécessaires et suffisants. En répondant à des questions simples, on peut savoir si l'objectif est atteint ou non.
<b>AMBITIEUX</b>	Implique un effort, un engagement. Un objectif qui n'incite pas à la réussite n'est pas un objectif digne d'un responsable dynamique !
<b>RÉALISTE</b>	Prend en compte les moyens, les compétences disponibles et le contexte.
<b>TEMPOREL</b>	Défini dans le Temps avec une durée, une date butoir, des étapes...etc.

Voici d'autres questions à vous poser pour un bon fonctionnement des structures des Jeunes :

**Où en sommes-nous ?**

La situation actuelle

**Quelle est notre représentation de l'avenir ?**

L'évolution de notre travail

**Quels sont les enjeux ?**

Ce que nous avons à perdre et à gagner dans notre contexte.

**Où voulons-nous aller ?**

Notre ambition, nos objectifs stratégiques.

**Comment pouvons-nous y parvenir ?**

Les voies d'actions

**Que faire ?**

Le programme d'action

**Quel va être notre rôle ?**

Notre implication, mon engagement personnel



# LES 4 CARACTERISTIQUES DU LEADERSHIP

## 1. INFLUENCER ET FEDERER UN GROUPE

Le leadership est une autorité d'influence, basée sur les relations que le leader noue avec les membres d'un groupe. Cela implique pour le leader de :

- **Communiquer** efficacement avec les membres du groupe
- **Faire adhérer** l'équipe à un but commun
- **Motiver** les membres de l'équipe à atteindre les objectifs fixés

## 2. POUR ATTEINDRE UN BUT COMMUN

Un groupe se définit par la réalisation d'un but commun, qui se manifeste à trois niveaux :

- Une **vision**, qui a pour objet d'inspirer les membres de l'équipe et de donner du sens à l'action.
- Un ou plusieurs **buts**, qui ont pour objet de cadrer l'action. Les buts constituent une « mise en mots » de la vision.
- Plusieurs **objectifs** - stratégiques et opérationnels – qui ont pour objet d'orienter l'action. Les objectifs sont les buts à atteindre traduits en indicateurs mesurables et organisés dans le temps.

## 3. DANS UNE RELATION DE CONFIANCE MUTUELLE

Un leader tient son autorité des membres du groupe, qui le reconnaissent comme tel. Cela implique :

- Une **confiance** du groupe vers le leader et une confiance du leader vers le groupe.
- Un **respect mutuel** et une écoute réciproque.
- Et bien entendu l'**exemplarité** du leader, s'il veut conserver la confiance du groupe dans le temps...

## 4. POUR UNE DURÉE LIMITÉE

On ne peut pas être un leader à tout moment, sur une longue période, l'environnement joue un rôle prépondérant. Il appartient au leader d'être capable – lorsque la situation l'exige – de « lâcher » son leadership, ce qui implique :

- D'utiliser les leviers du **leadership participatif** ou démocratique (solliciter les membres du groupe et partager avec eux la responsabilité de la prise de décision).
- D'être capable de laisser la place aux autres quand c'est nécessaire (notamment lorsqu'une personne est plus compétente sur un sujet donné).
- De faire preuve d'humilité, car un leader n'existe que par l'intermédiaire d'un groupe...

**Les jeunes pensent qu'ils ont tous des potentiels en eux qu'il faut valoriser et exploiter pour faire les bons choix et prendre les bonnes décisions. Selon eux, il faut faire avancer le travail au niveau de la jeunesse pour être en mesure de diriger le Pays demain. Les jeunes ont affirmé qu'ils sont tous « Leaders »**

Les jeunes étudieront tout ce qui leur a été transmis sur le Leadership ensemble dans leurs structures et s'appliqueront à les mettre efficacement en pratique. Cependant, ils pensent qu'il est nécessaire de renforcer leurs capacités de Leaders.

**Forces à acquérir :** s'inscrire réellement dans les concepts du Leadership pour bien diriger les structures des jeunes. Appliquer les informations données sur le Leadership selon les particularités des aires. Adopter les bons comportements pour un Leadership pertinent. Concilier le Leadership traditionnel et le Leadership moderne dans les actions à mener.

### Recommandations de jeunes :

**poursuivre les formations en Leadership dans les aires pour les aider à bien diriger leurs structures.**



## Annexe 3 : La déclaration de LUECILA

### LES ATELIERS THEMATIQUES

Huit ateliers thématiques en lien avec les recommandations du 1er Congrès de la Jeunesse Kanak de Banqou ont été mis en place à Luecila.

Ces divers ateliers animés par des personnes-ressources locales, des sachant et des jeunes avaient pour but d'**approfondir les recommandations sur les thèmes relatifs à la Coutume, au Droit, à la Santé, à la Justice, à l'Ecole, à l'Emploi, à la Région Pacifique et à l'Education.**

Ces différents ateliers ont permis aux jeunes **de faire des points sur leur situation en terme de constats mais aussi de besoins dans le traitement de leurs problématiques spécifiques et la recherche de solutions appropriées et d'avoir des aperçus tant au niveau des avancées que des retards dans les différents domaines abordés.**

Des résolutions ont été émises dans chaque atelier.

Il revient à chaque Conseil de la Jeunesse Kanak et à chaque aire coutumière de mettre en œuvre à sa manière et selon ses moyens ces résolutions en collaboration avec les autorités coutumières, les institutions du pays, les collectivités et le Sénat Coutumier en matière de suivi.

Ces initiatives ne feront que contribuer à l'amélioration des conditions de vie des jeunes tant en milieu tribal que urbain.



*(Jeunes échangeant au sein de l'atelier de Païci Camuki)*



*Arrivée des délégations*



*Echanges coutumiers*

## Atelier : L'Igname, horloge du temps culturel kanak face aux exigences de l'Economie moderne

Cet atelier a été conduit par **Mr Billy Wapotro, coutumier et ex-directeur de l'ASEE assisté de Mr Alexandre Kamouda, Référent de l'aire Païci Camuki.**

**Il s'agit d'un atelier est en rapport avec la recommandation n°8 du Congrès de Bangou à travers laquelle les jeunes Kanak souhaitent s'approprier davantage les fondamentaux, les valeurs, les traditions et les savoir-faire de la coutume et les respecter.**

L'atelier réservé à l'igname et ce qu'elle représente dans la société kanak et dans le devenir de la jeunesse a regroupé des jeunes des 8 aires coutumières du pays.

Dans la tradition, l'igname est une plante sacrée et nourricière pour le corps et l'esprit. Elle est le symbole de virilité et d'honneur. Elle symbolise aussi le respect de la parole et également l'humilité.

L'igname est entourée de traditions, de croyances et de rituels et sa culture rythme la vie sociale des Kanak.

Tous les clans pratiquent la culture de l'igname dans la tradition kanak. La relation de l'homme et de l'igname est permanente, elle est temporelle et mythique.

La culture de l'igname s'enracine dans l'environnement naturel du Kanak (végétal, animal, marin, sacré et mythique) et la fête de l'igname, célébrée par les clans chaque année, est là pour rappeler à l'homme Kanak sa véritable position dans l'environnement social, foncier et culturel qu'il occupe par rapport à sa chefferie.

**De nos jours, l'igname revêt également une dimension économique moderne.** Elle se cultive et se vend et de nombreuses familles vivent de ces marchés en tribus ou de la commercialisation vers l'extérieur (Nouméa notamment). On trouve des jeunes impliqués dans ces marchés mais peut-être pas suffisamment pour des raisons socio-économiques diverses liées aux politiques de développement du pays.

**Les jeunes vivant en tribu reçoivent les enseignements traditionnels et accomplissent assidûment leurs devoirs et leurs rôles dans la culture de l'igname mais les jeunes issus du milieu urbain coupés de ces traditions ont du mal à s'identifier à ces repères culturels qui ne font pas nécessairement partie de leur vie quotidienne. Quelles alternatives alors proposer à ces jeunes Kanak en quête identitaire ?**

Les échanges entre les jeunes au sein de l'atelier ont permis d'affirmer que les rituels de l'igname diffèrent d'une région à une autre et qu'**il convient de se les approprier pour mieux comprendre leurs origines et le fonctionnement de leur société traditionnelle. C'est avant tout une question d'identité.**

Certains jeunes ont déclaré ne pas savoir cultiver l'igname **car ces connaissances ne leur ont pas été transmises et qu'ils ne sont pas encouragés à le faire par leurs familles, leurs clans et encore moins par l'école qui n'attribue pas d'importance particulière à la culture de l'enfant Kanak.**

Au sein de l'atelier, les jeunes ont été encouragés à **valoriser la culture de l'igname et tout ce qu'elle représente dans le monde Kanak et pour eux-mêmes sur le plan identitaire.**

Beaucoup de jeunes cultivent leurs champs d'ignames, mais de nos jours cette tradition qui contribue à l'équilibre social de la société Kanak a tendance à se perdre de plus en plus. Cultiver un champ d'ignames peut être à la portée de beaucoup de jeunes là où ils vivent. **Cela commence par de l'intérêt et de la volonté et pas nécessairement par de gros investissements financiers.** C'est quelque chose qui fait partie de la transmission des valeurs culturelles et qu'il convient de sauvegarder dans l'intérêt du Peuple Kanak.

Pour les jeunes désirant se lancer dans la commercialisation de l'igname, des dispositifs existent pour les y aider dans les trois provinces. C'est une activité importante car beaucoup de gens maintenant achètent l'igname pour l'alimentation mais aussi pour les coutumes.



## Les résolutions émises par les jeunes au sein de cet atelier ont été les suivantes :

- Nécessité de connaître dans chaque aire les rituels en rapport avec le sacré.
- Connaître les rapports et les rituels de l'igname dans toutes les aires coutumières et les faire connaître à l'ensemble du pays pour mieux se respecter mutuellement et dans la citoyenneté commune.
- Engager des actions par rapport à ces connaissances ancestrales et aux savoir-faire de la culture de l'igname dans les écoles. Créer de la dynamique pédagogique autour de ces connaissances à partir de 2014.
- Nécessité de faire des interventions sur ces connaissances culturelles au niveau du Sénat Coutumier à partir de 2013.
- Nécessité de motiver les jeunes à cultiver leurs champs d'ignames quand ils le peuvent soit pour des besoins personnels soit pour la commercialisation.



*(Transmission des valeurs coutumières)*

## Atelier : L'Education parentale kanak et les temps modernes : Comment les concilier ?

Cet atelier a été animé par Mme Adèle Buama, Enseignante retraitée et Formatrice.

Cet atelier est en lien avec la recommandation n° 15 du congrès de Bangou concernant le renforcement de la transmission des valeurs et du bien-être affectif et psychologique des jeunes.

La notion de parentalité chez les Kanak n'implique pas seulement que les parents biologiques. De ce fait, un enfant Kanak peut avoir de multiples pères et mères qui s'occupent de son éducation ainsi que ses grands frères et ses grandes sœurs à qui revient cette responsabilité. Il s'agit d'une éducation collective qui prend fondamentalement en compte la relation familiale et clanique des individus. Chez le Kanak tout est RELATION.

L'imprégnation des valeurs culturelles kanak (le respect, la tolérance, la solidarité, le partage) est centrale dans l'éducation des enfants. Cette imprégnation se fait en puissance au sein de la famille mais aussi dans les temps forts de la coutume (mariages, deuils, naissances) auxquels les enfants et les jeunes assistent. Ils apprennent en écoutant les discours et les paroles de leurs aînés, en observant les rituels, les gestes, les actes qui accompagnent la parole, en regardant la position sociale des gens autour d'eux et en essayant de comprendre la place de chacun dans la hiérarchie des clans et des familles.



Tout jeune Kanak reçoit cette éducation en tribu et même en ville lorsque les parents la transmettent normalement. **De nos jours, une partie de la jeunesse kanak urbanisée en sont de plus en plus éloignée du fait que les parents vivent coupés de leurs coutumes, de leurs traditions, de leurs clans, de leurs familles pour des raisons souvent personnelles, sociales et/ou économiques.**

Cette coupure a des conséquences néfastes dans la vie des jeunes qui ont du mal ensuite à se situer claniquement et identitairement. Les études montrent que ce sont ces jeunes qui sont le plus enclins à des dérives et des abus en société.

**Dans cet atelier, les jeunes ont été appelés à se recentrer sur les vraies valeurs de la coutume et de la culture Kanak qu'ils peuvent vivre en même temps que tout ce qui se rapporte à la modernité. Ces valeurs leur permettent de s'ancrer fortement dans leur identité pour mieux maîtriser les exigences du modernisme.**

### Les résolutions de cet atelier sont les suivantes :

- Inciter les parents à remplir correctement leurs rôles dans l'éducation familiale et coutumière de leurs enfants. Leur faire comprendre l'importance de leurs responsabilités et les dangers qui guettent leurs enfants quand ces rôles ne sont pas assumés de nos jours.
- Renforcer le rôle et les responsabilités des grands frères et des grandes sœurs au sein de la famille.
- Maintenir et renforcer le rôle des oncles maternels dans l'éducation des enfants.
- Valoriser la coutume dans l'éducation familiale. Elever les enfants dans les vraies valeurs de la coutume.
- Cultiver l'importance du lien, de la relation entre les individus d'une famille, d'un clan.
- Valoriser l'enfant. Bien le traiter. Le respecter dans ses droits. L'aimer, le protéger, le responsabiliser.



(Animatrice d'atelier)



## Atelier : Jeunesse et Droit coutumier : des Devoirs aux Droits

Cet atelier a été animé par **Melle Laryssia Selefen, Juriste du Sénat Coutumier, Mme Marie-Madeleine Vakié, Secrétaire Générale adjointe du Sénat Coutumier, Mme Océane Trolue, Juriste libérale, le Grand Chef Pascal Sihaze, Sénateur de l'aire Drehu et Mr Clément Grochain, Chargé de mission au Sénat Coutumier.** Mr Rock Togna, Officier Public Coutumier de l'aire Nengone a également participé à cet atelier ainsi qu'une femme Chef d'entreprise de Canala.

**Cet atelier est en lien avec la recommandation n°11 du Congrès de Bangou incitant les jeunes Kanak à mieux connaître le Droit coutumier Kanak dont ils relèvent, leurs droits et leurs devoirs de citoyens.**

**Au cours de cet atelier, des explications ont été fournies sur :**

- **La notion d'acte coutumier** : la procédure de demande, d'établissement et de conservation par les officiers publics coutumiers,
- **Le développement sur terre coutumière** : le développement économique sur Lifou avec les activités touristiques en concordance avec la jeunesse et les autorités coutumières. Des exemples de projets ont été cités. La question est de savoir comment les jeunes sont impliqués dans ce développement, comment sont prises les **décisions et si les jeunes sont encouragés à se lancer dans ce type de développement.**
- **Le droit de succession** et notamment les droits de la Femme Kanak en matière de succession. Quels sont ses droits et comment doivent-ils évoluer dans son intérêt et ceux de ses enfants ?
- **Le projet de dévolution successorale.** Ce projet est en cours et le Sénat Coutumier organise des tournées dans les huit aires coutumières du pays pour le présenter et recueillir les avis et les propositions des coutumiers et des personnes intéressées.

Un long échange a été également réalisé autour de la notion de reconnaissance de paternité, la place de l'enfant (légitime ou pas) avant le mariage ou pas, sur l'emploi des moyens de contraception, sur la nécessité de réfléchir avant de fonder une famille avec toutes les responsabilités que cela incombe aux parents.

Les différents fléaux sociaux tels que l'alcool, le cannabis et la délinquance a été abordés au même titre que la meilleure réussite des filles kanak à l'école ou dans la formation au détriment des garçons kanak. Les jeunes considèrent que ces fléaux viennent désorganiser les structures coutumières causant la cassure des transmissions entre les anciens et les jeunes. **La mise en place des Conseils de la Jeunesse pourrait être une solution pour freiner ces fléaux et faire prendre conscience aux jeunes que c'est une question de survie de leur peuple.**

**Suite aux échanges de cet atelier,  
les résolutions suivantes ont été émises :**

- **Rendre accessible l'information sur les droits au regard des 2 droits (coutumier et commun) au niveau des districts à partir de 2013.**
- **Informers les citoyens de droit coutumier sur l'acte coutumier y compris les jeunes.**
- **Informers les citoyens de droit coutumier sur la juridiction avec assesseurs Coutumiers afin qu'ils la comprennent mieux.**
- **Informers les jeunes couples sur leurs droits.**
- **Traiter la situation des couples qui ont des biens en terres coutumières en cas de séparation ou de divorce.**
- **Faire une loi du pays permettant la recherche de paternité pour permettre aux femmes de percevoir des pensions alimentaires pour leurs enfants dont elles ont seules la charge.**



## Atelier : La Protection de l'Enfance en milieu kanak et la Justice des mineurs : un dualisme à maîtriser

Cet atelier a été animé par **Mr Hnassil Duhnara, Educateur spécialisé, Mr Eric Durafour, Juge de Lifou et Mr Daniel Waïmo, Coutumier et ex-chef du service de la Probation.**

**Cet atelier fait référence à la recommandation n° 11 du Congrès de Bangou incitant à sensibiliser les jeunes sur une meilleure connaissance de la Justice et de leurs droits.**

Le remplissage par 95% de Kanak de la prison du pays, l'alcoolisation publique des Kanak, la cannabisation des Kanak, les cambriolages, les vols de voitures, le sentiment d'insécurité entretenu par les médias et certains discours politiques deviennent à leurs yeux des causes et non plus des conséquences d'un mal identitaire plus profond. En réalité **la société kanak souffre d'un mal identitaire profond et sa Jeunesse en est le révélateur.**

Ce révélateur est particulièrement actif dans le Grand Nouméa et est l'œuvre d'une infime minorité alors qu'on aurait tendance à la généraliser à toute la jeunesse Kanak.

La Justice, dernier maillon de la longue chaîne sociopolitique du système social, reçoit des jeunes déjà brisés psychologiquement et coutumièrement et par son arsenal de textes et de mesures essayent tant bien que mal à la fois de concilier leur protection d'avec la garantie de la paix sociale qui est sa mission essentielle. **Mais les juges et les éducateurs malgré leur bonne volonté se retrouvent parfois désarmés devant ce phénomène caractérisé de délinquance.**

Dans la société occidentale, le terme « délinquant » s'applique pour des individus qui ont commis des infractions par rapport à la loi. **Dans la société kanak, il existe aussi des jeunes qui transgressent les principes coutumiers et que la coutume n'utilise pas à leur encontre le terme de « délinquant » mais les punissent par des sanctions adaptées à la gravité de l'infraction.**

Le Droit coutumier a sa propre échelle de sanctions et celles-ci sont appliquées collectivement avec un double objectif : celui de punir et celui d'insérer.

Depuis l'arrivée du Droit français et sa distinction entre le civil et le pénal, ce dernier ne regardant pas le statut civil des personnes, certaines sanctions coutumières comme l'astiquage ne sont plus pénalement tolérées.

Pour espérer neutraliser ce mal-être de la société kanak ou en tout cas l'amoiner, **cela nécessiterait d'abord une étude approfondie de sa (ses) cause(s) et ensuite la mise en place de solutions appropriées et conjuguées sur les plans coutumier, politique, administratif et judiciaire.**

Il y a donc nécessité à définir et mettre en place :

- **Une protection coutumière de la Jeunesse kanak.**
- **Une protection politico administrative de la jeunesse kanak.**

Les jeunes de cet atelier ont reçu beaucoup d'informations qu'ils ignoraient concernant la justice de droit commun des mineurs et comment elle s'applique. **Protéger l'enfant Kanak passe par une exigence de dénonciation des mauvais traitements par une responsabilisation des parents, de la famille mais aussi des autorités coutumières et de toute personne ayant connaissance de ces comportements.**

**Suite aux discussions de cet atelier, les jeunes ont émis les résolutions suivantes :**

- **Plus d'informations pour sensibiliser les parents et les jeunes sur la protection de l'enfance et la justice des mineurs.**
- **D'avantage de travail en commun entre les coutumiers et la Justice pour proposer des passerelles pour la réinsertion des mineurs et des majeurs.**
- **D'avantage de communication entre les chefferies et le Sénat Coutumier sur les questions en rapport avec la Justice des mineurs.**
- **Nommer un sénateur chargé des relations entre le Sénat Coutumier et la Justice (judiciaire et administrative) à partir de 2013.**



# Atelier : La Santé des jeunes kanak d'aujourd'hui et de demain : être en bonne santé pour construire et gérer son pays

## Médecine Holistique et Médecine Traditionnelle : comment les concevoir et les pratiquer pour l'individu et la collectivité ?

Cet atelier a été animé par Mr Claude Gambey, Directeur de l'Action Communautaire et de l'Action Sanitaire de la Province des Iles Loyauté.

Il s'agit d'un atelier en lien avec la recommandation n°16 du Congrès de Bangou précisant qu'il conviendrait de développer une complémentarité entre la médecine conventionnelle et la médecine kanak dans les soins à apporter à la population Kanak.

Les jeunes ont souhaité en savoir davantage sur la médecine de leurs ancêtres et sa pratique et la manière de la prendre en compte dans le développement en matière de santé publique.

La définition la plus connue de la santé est celle qui nous est livrée par l'Organisation Mondiale de la Santé. L'OMS dit que la santé est UN ETAT DE COMPLET BIEN ETRE physique, mental, social et spirituel.

La société Kanak, quant à elle, a une vision beaucoup plus globale de la santé. Un grand chef des îles disait un jour que l'Homme devait être défini jusqu'aux confins de ses relations avec son environnement : la terre c'est l'Homme, la mer c'est l'Homme. Dès lors, il convient d'envisager la santé dans une vision holistique et non pas centrée sur l'Homme.

Pour comprendre le sens de notre environnement naturel, il faut d'abord comprendre, comment est bâti notre corps. Le corps est organisé à la manière d'une grande chefferie où chaque organe a un rôle bien précis, à l'image d'un clan. Il y a un clan guerrier que sont les globules blancs. Il y a un clan de docteur que sont les plaquettes. Il y a le clan des maçons qui habite dans la moelle osseuse (ostéocytes etc...).

Chaque clan a sa propre nourriture. Si vous donnez de mauvais aliments au maçon, il ne sera pas suffisamment fort pour construire votre maison, et c'est de cette manière que surviennent les maladies.

La bonne disposition morphologique et musculaire des Kanak provient donc de la bonne qualité des aliments puisés dans son environnement. On dit que c'est à la qualité des aggloms que l'on reconnaît la solidité de la maison. Le Kanak le sait d'autant qu'il y a puisé sa médecine. En Maré le terme arbre ou plante est désigné par l'expression serei qui veut dire médicament.

La longue proximité de l'homme Kanak avec son environnement durant des millénaires a eu des répercussions au niveau :

- Culturel ;
- Sociologique ;
- et spirituel.

### 1) LE CAPITAL CULTUREL :

Le lien spécifique à la nature a apporté une bonne connaissance de la terre, de la mer, de la faune et de la flore, et a débouché sur des expertises claniques. C'est le cas de la connaissance des plantes utiles :

1. à visée culinaire ;
2. à visée médicinale ;
3. à visée esthétique ;
4. à visée de parfumerie.

### 2) LE CAPITAL SOCIOLOGIQUE :

Il convient de parler ici d'INTELLIGENCE SOCIALE. Celle-ci se retrouve dans l'organisation sociétale Kanak et s'exprime lors de discours oratoire, ou lors de grands rassemblements coutumier ou religieux. En découle, l'apprentissage du travail communautaire, le développement des solidarités, mais aussi les espaces de communication très codifiés (il y a des endroits où l'on peut dire des choses et d'autres non, pour des raisons de paix et d'harmonie sociale).

Il faut un fort degré d'intelligence sociale, pour comprendre les organisations, et les subtilités des discours véhiculés lors des échanges.

L'humour très usité aux îles est également la marque d'une intelligence fine, et d'une capacité à relativiser les situations anxieuses.



### 3) LE CAPITAL SPIRITUEL :

Il n'y a pas de tribu dans le pays où l'on ne trouve ni eika ni presbytère. Ce sont des espaces où l'on enseigne dès l'enfance certaines valeurs pourvoyeuses de santé telles que l'amour, la foi, la patience, et l'espérance. La science est donc en train de confirmer scientifiquement que les valeurs spirituelles, notamment l'amour, sont nécessaires à la construction du sens à donner la vie.

Pour le Kanak, toute initiative dans sa vie personnelle et sociale ne saurait aboutir sans l'accord et le soutien des ancêtres. Les Kanak invoquent les esprits de leurs ancêtres pour se protéger, pour avoir la réussite, pour être en bonne santé, pour l'abondance et le succès. Les invocations sont accompagnées de gestes ou de rituels qui invitent les défunts à intervenir au bénéfice des vivants. Dans le monde kanak, les morts transmettent par l'intermédiaire de pierres, de plantes, de sculptures, d'animaux, d'éléments naturels et autres objets l'énergie nécessaire à la protection des aliments, des personnes, des biens et des objets.

Pour les Kanak, leur spiritualité empreinte des valeurs coutumières telles que l'humilité, le respect, la solidarité, le partage n'est pas en opposition avec celle enseignée par l'église. Elle ne fait que la renforcer et contribue à un bien-être physique, psychique et psychologique des individus nécessaire à leur équilibre même si l'église y voit certaines incompatibilités avec le culte des ancêtres.

Jean Marie Tjibaou disait que la richesse du Kanak se mesurait non pas dans le nombre de ces biens matériels mais dans l'étendue de ses relations. L'Homme Kanak gagne plus à être généreux. La valorisation de ce capital, inestimable pour façonner la société de demain, aiderait à la résorption du mal être exprimé par les jeunes à travers les études menées et le congrès de Bangou.

Aborder la médecine traditionnelle dans cette dimension a fortement retenu l'attention des jeunes et provoqué des discussions très enrichissantes qui ont abouti aux résolutions suivantes :

- la nécessité de créer un Institut de médecine traditionnelle à l'horizon 2016.
- la nécessité de valoriser la médecine traditionnelle auprès des jeunes.
- la nécessité de sensibiliser les jeunes à l'importance de la transmission des connaissances et des savoir-faire traditionnels relevant de la médecine kanak.
- la mise en place d'un centre de santé de réadaptation par l'activité physique et la diététique pour les jeunes à l'horizon 2015.
- la mise en place d'une filière de restauration dédiée à la cuisine culturelle dans le cursus scolaire à partir du collège à partir de 2014.
- l'élaboration d'un programme scolaire relatif à une bonne santé dès le plus jeune âge (classes primaires) à partir de 2014.
- la création de filières de formations soutenues dans les domaines de la santé et du social pour les jeunes.

### **Atelier : Les jeunes kanak et l'accès à l'emploi : regards vers l'avenir**

Cet atelier a été animé par Mr Daniel Roneice, Responsable du Programme « Cadres-Avenir » et Mme Mireille Upigit, Chargée de mission Formation KNS.

Cet atelier découle des recommandations n° 13 et 14 du Congrès de Bangou stipulant que les Jeunes Kanak doivent utiliser davantage les dispositifs d'aide à l'emploi pour leur insertion professionnelle et être soutenus par leurs autorités coutumières pour des projets économiques en terres coutumières.

Des exemples d'insertion professionnelle à KNS de jeunes n'ayant pas de diplômes de niveau élevé mais surtout motivés pour le travail ont été donnés. Ces jeunes des tribus de la zone VKP et d'ailleurs sélectionnés grâce à leurs aptitudes et capacités personnelles avant tout ont suivi avec succès des formations ou des remises à niveau pour être embauchés. Ils font des métiers divers et sont satisfaits de leurs emplois. L'intérêt, la motivation, le sérieux, l'efficacité et la confiance en soi sont des atouts majeurs pour le recrutement en plus des qualifications scolaires ou universitaires.

Les jeunes ont été encouragés à s'intéresser aux formations dans le domaine de la mine et dans d'autres domaines, à s'inscrire dans des programmes de formation professionnelle, à ne pas avoir peur de s'informer, de poser des questions et à se faire accompagner dans les démarches de recherche d'emplois par des membres de la famille, des amis, des connaissances ou d'autres jeunes travailleurs si nécessaire.



Des informations ont été données sur le dispositif de formation mis en place par KNS et l'accès à l'emploi des jeunes. Un stand a été mis en place à cet effet et les jeunes ont pu échanger sur ces questions qui touchent à l'insertion professionnelle et la contribution des jeunes dans le développement du pays.

Le développement en terres coutumières exige également des formations appropriées. Ce développement devrait prendre des proportions grandissantes et pourrait être une solution à l'exode des jeunes des tribus vers les villes. Valoriser ce type de développement devrait constituer un objectif. Cela devrait être une fierté pour les jeunes de contribuer à un tel développement. Cependant, les jeunes ont besoin d'accompagnement par leurs aînés et leurs autorités coutumières pour la réalisation de projets en tribus.

La formation de cadres a ses exigences de réussite scolaire. Tout le monde ne peut pas accéder à ces programmes, cependant il convient d'encourager les jeunes lycéens et les étudiants Kanak à réussir leurs études et leur cursus de formation dans le but d'accéder aux postes de responsabilité dans leur pays. Le discours de la réussite scolaire doit commencer dans la famille et dans le clan et se traduire à l'école par des résultats concluants pour les jeunes Kanak qui, malheureusement pour un grand nombre, ont du mal à poursuivre des études supérieures pouvant les conduire à des emplois de cadres. Cependant des exemples de réussite de grands frères ou de grandes sœurs existent qu'il convient de prendre en considération en matière de réussite sociale et professionnelle par les jeunes.

Il est à signaler que l'emploi des jeunes diplômés reste pour certains un problème au retour de leurs études. C'est une question qui doit interpeler les responsables politiques et institutionnels du pays car ces jeunes sont bien souvent déçus voire même déprimés de leur situation et n'ont comme solution pour la plupart que des remplacements dans l'enseignement secondaire qui peut durer plusieurs années.

Par ailleurs, l'immigration préoccupe la jeunesse kanak en matière d'emplois car à l'heure actuelle un grand nombre de postes sont attribués à des jeunes venus d'ailleurs tant dans le secteur public que privé.

Les informations données aux jeunes sur le dispositif « Cadres-Avenir » ont retenu l'attention des jeunes. Les jeunes Kanak préoccupés par leur situation relative à l'emploi dans le pays ont échangé sur les problématiques et les freins à leur insertion professionnelle afin d'entrevoir des pistes de réflexion et des actions à mener au sein de leurs futurs Conseils de la Jeunesse.

Les jeunes de cet atelier ont émis les résolutions suivantes :

- Réaliser un inventaire de tous les jeunes sans emploi dans toutes les tribus entre 2012 et 2014.
- Créer des réseaux de jeunes qui ont réussi leur insertion professionnelle dans les tribus et/ou les districts afin qu'ils contribuent à l'accompagnement des jeunes en recherche d'emploi à partir de 2013.
- S'informer davantage des dispositifs de formation existants à tous les niveaux (Gouvernement, provinces) et participer aux réunions organisées par les services compétents dans les tribus ou dans les mairies.
- Inciter les jeunes à discuter des questions relatives à la formation et à l'accès à l'emploi dans des espaces Jeunes (associatifs, groupes, conseils, séminaire, congrès...) avec leurs autorités coutumières, les Conseils Coutumiers et les institutions du pays.
- Tenir le discours de la réussite au sein de la famille et accompagner par l'éducation, le conseil et l'action cette réussite.
- Faire preuve d'engagement, d'intérêt, de motivation, de sérieux dans les études pour acquérir des diplômes en vue de l'insertion professionnelle.
- Privilégier l'emploi local des jeunes.
- Aider les jeunes diplômés à s'insérer professionnellement à leur retour de leurs études.
- S'intéresser aux cursus de formation hors du pays et s'engager à réussir pour l'avenir du pays.



(Atelier : Emploi et Formation à Luecila)

## **Atelier : Etre Jeune Kanak dans la région du Pacifique : une nécessaire dimension à conquérir.**

Cet atelier a été dirigé par Mr Paul Fizin, Docteur en Histoire.

Il s'agit d'un atelier en relation avec la recommandation n°2 du Congrès de Bangou suggérant la mise en place du Conseil de la Jeunesse Kanak de Nouvelle-Calédonie pour représenter la Jeunesse Kanak au niveau régional et international.

Des jeunes des 8 aires coutumières se sont regroupés dans cet atelier proposant des échanges d'envergure Pays, régionale et internationale

Depuis des décennies, un nombre important de jeunes Kanak ont bénéficié d'échanges scolaires, religieux, culturels ou associatifs dans la région du Pacifique. La nouveauté que souhaite initier le Sénat Coutumier pour la Jeunesse Kanak est de la faire participer au niveau régional à des conférences et à des ateliers visant à mettre en œuvre des recommandations issues de Plates-Formes d'Action adressées à la jeunesse du Pacifique.

Les jeunes de cet atelier ont considéré ces contributions au niveau régional comme nécessaires à leur émancipation. Il s'agit pour eux d'apporter la voix de la Jeunesse Kanak dans ces espaces jusque-là difficile d'accès par manque de connaissances, d'organisation, de réseaux et de moyens pour répondre aux exigences d'objectifs à atteindre au niveau régional et international.

La mise en place du Conseil de la Jeunesse Kanak de Nouvelle-Calédonie en 2014 exige de comprendre les stratégies régionales en matière de jeunesse et de développement humain. Pour cela, les jeunes de l'atelier pensent qu'il serait nécessaire d'avoir des formations adéquates et mieux maîtriser l'anglais. Ils pensent aussi que des contacts devraient être pris avec la CPS et notamment son département du Développement Humain qui traite les questions relatives à la jeunesse.

Afin de se familiariser avec la dimension régionale, les jeunes proposent les résolutions suivantes :

- Mettre en place le Conseil de la Jeunesse Kanak de Nouvelle-Calédonie et faire en sorte que ce conseil soit représenté au niveau régional en 2013.
- Organiser des échanges culturels entre les jeunes Kanak et les jeunes des pays du Pacifique (par exemple avec les jeunes Maori pour voir comment la société Néo-Zélandaise intègre leur culture).
- Favoriser des formations pour les jeunes dans les pays voisins du Pacifique.
- Inviter un conseil des Jeunes d'un pays du Pacifique au prochain congrès de la Jeunesse Kanak en 2014.
- Organiser un atelier d'expositions avec la CPS pour le prochain congrès de la Jeunesse Kanak en 2014.
- Participer au prochain Conseil de la Jeunesse du Pacifique en 2014.
- Bénéficier de formations en matière de stratégies régionales dès 2014.
- Encourager des lectures sur les cultures océaniques.
- Echanger sur les lois concernant les fléaux qui touchent la jeunesse dans les autres pays du Pacifique.
- Mener des recherches sur des liens entre certains clans et d'autres pays du Pacifique (ex : Détroit de Torres, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Iles Cook, Fiji, Wallis et Futuna etc...) et développer des relations par des échanges permanents pour renforcer ces liens à l'horizon 2015.

### **Atelier : Le Jeune kanak et l'Ecole : quelle voie pour la réussite ?**

S'il est vrai qu'il existe un taux d'échec scolaire important chez les jeunes kanak qui devrait davantage interpeller les décideurs, les autorités, les responsables de l'éducation et la société entière, il existe aussi des modèles de réussite scolaire qui tendent à s'amplifier parmi la jeunesse Kanak.

Regarder et s'approprier l'Ecole autrement est une nécessité pour la jeunesse Kanak.



Le fait de n'avoir pas poursuivi un long cursus scolaire ne devrait pas être perçu comme un échec sans réponse. Pour certains jeunes, il est vrai que le sentiment de frustration et de révolte de n'avoir pas réussi à l'école est très présent. Cependant, chacun a sa valeur, ses potentiels, son expérience de vie avec ses joies et ses déceptions, ses richesses, son dynamisme, ses rêves... à exploiter dans différents espaces (coutumiers, urbains, citoyens, éducatifs, professionnels, associatifs etc...) pour contribuer à l'équilibre et au développement du pays. En effet, le pays a besoin des connaissances des jeunes acquises pour la plupart à l'école pour son développement. Que l'on ait appris la maçonnerie, la restauration, la mécanique, l'agriculture, l'art, la musique, le bâtiment, le social ou que l'on ait fait des études d'ingénieurs, de médecine, d'avocats, de pilotes ou autres, tout métier est utile et valorisant pour la construction du pays.

La réussite scolaire conduit à la réussite sociale mais elle n'est pas la seule condition. Le respect des valeurs familiales, coutumières, citoyennes et religieuses sont aussi les fondements de la réussite individuelle et sociale. La coutume, la famille et l'école enseignent ces diverses valeurs que la jeunesse doit cultiver, préserver et faire partager pour son bien-être et son équilibre.

Il est aussi important que l'école prenne davantage en compte la culture de l'enfant Kanak et l'enseignement des langues Kanak dès la maternelle car l'enfant de 2 ans et 9 mois n'a pas encore terminé l'apprentissage de sa langue maternelle lorsqu'il rentre à l'école dont l'enseignement se fait uniquement en langue française. Cette pratique de l'école est actuellement remise en question par un certain nombre de sociologues et de spécialistes de l'éducation qui prétendent qu'elle peut constituer un frein à la réussite scolaire de ces enfants.

Durant l'atelier, les jeunes ont partagé leurs expériences scolaires parfois douloureuses mais aussi encourageantes et positives. Permettre aux jeunes de s'exprimer librement sur leurs difficultés scolaires de la part des enseignants, des responsables de l'éducation et des adultes constitue une victoire pour les jeunes. L'école doit encourager davantage les jeunes Kanak à réussir et y mettre les moyens adéquats. De leur côté les jeunes doivent faire davantage d'efforts personnels pour réussir leurs études et les familles doivent les soutenir plus et leur montrer des modèles susceptibles de leur favoriser la voie de la réussite tant scolaire que sociale.

Les résolutions de l'atelier sur l'Ecole sont les suivantes :

- Placer l'enfant et sa culture au centre du système scolaire.
- Valoriser davantage l'enfant Kanak à l'école.
- Tenir le discours de la réussite scolaire au quotidien dans les familles.
- S'engager à réussir à l'école pour son pays.
- S'encourager, se motiver entre jeunes à réussir à l'école.
- Prendre en compte la psychologie et l'identité de l'enfant kanak à l'école.
- Intégrer les méthodes d'apprentissage et du savoir Kanak à l'école.
- S'inspirer des modèles d'éducation de la Culture Kanak dans le système d'enseignement.
- Enseigner les langues Kanak dès les classes maternelles.
- Intégrer davantage les parents dans le système scolaire pour permettre la continuité de la transmission de certaines valeurs et principes de la culture Kanak.
- Valoriser l'enfant Kanak à l'école dans tous ses aspects.
- Etre des modèles de la réussite dans la famille, dans les études pour les plus jeunes.
- Etre acteur de sa culture à l'école et ne pas avoir peur de s'ouvrir vers les autres et partager ses valeurs culturelles.

## **FORCES ET FAIBLESSES IDENTIFIEES PAR LES JEUNES CONCERNANT LA MISE EN PLACE DES CONSEILS DE LA JEUNESSE DANS LES AIRES COUTUMIERES**

Les jeunes des 8 aires coutumières réunis lors du 2ème Congrès de la Jeunesse Kanak à Lifou ont identifié des forces et des faiblesses à la mise en place de leurs Conseils de la Jeunesse dans leurs aires respectives.

Pour les jeunes, ces échanges ont été importants afin d'exploiter ces forces et de s'attacher à lever les obstacles et les freins à une mise en place effective de leurs conseils.

Selon les jeunes, cette activité ne pourra se faire qu'en relation étroite les autorités coutumières, les Conseils Coutumiers, les Institutions et les collectivités propres à leurs aires.



Les FORCES recensées par les jeunes à Lifou sont les suivantes :

- le travail en réseaux entre jeunes qui se développe.
- la restructuration des chefferies qui s'accomplit.
- 3 identités : Religieuse, culturelle, politique qui sont présentes parmi la jeunesse Kanak.
- les carrefours organisés par les jeunes qui s'intensifient.
- les fêtes coutumières qui sont de véritables repères pour la jeunesse Kanak.
- le travail des sénateurs dans les aires qui est de plus en plus visible et efficace.
- la communication entre les jeunes qui se répand de plus en plus.
- vivre la coutume (culture de l'igname, construction de la pirogue)
- les maisons communes qui sont bien investies par les jeunes.
- la coordination entre les structures provinciales, les collectivités, les autorités coutumières et les institutions coutumières dans le domaine de la jeunesse.
- le développement économique (microprojets, tourisme, usine de santal, mines, agriculture, pêche...) qui prend de mieux en mieux en compte les jeunes Kanak.
- la présence de jeunes diplômés qui occupent des postes à responsabilité.
- la présence des autorités coutumières auprès des jeunes (Président du conseil d'aire et sénateurs, chefferies) qui s'accroît.
- la présence de la MIJ, des médiateurs Jeunesse auprès des jeunes.
- des personnes-ressource ressortissantes de la tribu qui apportent de plus en plus leurs expériences et leurs connaissances aux jeunes.
- des associations de quartiers et des comités qui agissent auprès des jeunes.
- L'accès aux structures plus facile pour les handicapés.

### **Les FAIBLESSES, les MENACES et les OBSTACLES identifiés par les jeunes à Lifou sont les suivants :**

- manque d'infos sur le Sénat, sur l'aire qui pénalisent les jeunes.
- manque de communication entre les jeunes, les structures coutumières et les institutions.
- la difficulté de rassembler les jeunes par manque de moyens financiers.
- les décisions unilatérales prises par les vieux qui affectent souvent les jeunes et ne favorisent pas leur contribution.
- le manque de relation les jeunes et les aînés qui freinent des initiatives de développement chez les jeunes.
- l'isolement de certaines aires qui ne favorise pas l'information et la communication.
- le manque de motivation et de dynamisme des jeunes.
- le manque de suivi des projets ou des actions entreprises par les jeunes.
- le manque de moyens financiers pour les initiatives jeunes ou les déplacements des jeunes.
- l'urbanisation trop rapide de Vavouto.
- la perte de repères chez les jeunes.
- la perte de la connaissance de la coutume.
- le manque de respect chez les jeunes.
- les blocages coutumiers qui installent le doute et le découragement des jeunes.
- l'exode rural (les jeunes quittent les tribus pour les attractions de la ville)
- les transports qui sont trop coûteux.
- les conflits à tous les niveaux (chefferies, clans, familles, jeunes) qui découragent les jeunes et les déçoivent.
- le manque de soutien des familles.
- l'addiction à l'alcool, au cannabis qui rend une jeunesse improductive.
- l'isolement des tribus.
- la déscolarisation qui affecte l'accès à l'emploi des jeunes et les conduit vers des dérives néfastes pour la société.
- les rivalités entre les jeunes des quartiers.
- pas de structures sportives dans certaines tribus ou île comme à Kunié par exemple.
- pas de conseils de jeunes au sein des chefferies pour discuter des problèmes des jeunes.
- la perte des cases traditionnelles qui sont de véritables symboles de la culture Kanak.
- l'immigration qui pénalise les jeunes kanak dans la recherche d'emplois.
- pas d'initiatives laissées aux jeunes pour organiser des manifestations culturelles dans certains districts.



## QUESTIONNAIRES - JEUNES

Un questionnaire a été distribué aux jeunes en amont du congrès afin de les préparer au 2ème Congrès de la Jeunesse Kanak. Ces questionnaires ont révélé la nécessité d'un dialogue et d'une communication plus étroite entre les jeunes et leurs autorités coutumières sur les vraies questions concernant leur bien-être physique, psychique, matériel, culturel et identitaire. Cette absence ou cette perturbation de bien-être influe sur la vie des jeunes et constitue souvent une source de malaises et de déséquilibres pour lesquels la jeunesse n'a pas à elle seule les solutions.

L'échec scolaire, le manque de qualifications, le chômage des jeunes, l'ennui, le manque de repères culturels, les problèmes familiaux, le manque de communication entre les anciens et les jeunes, l'absence de vie coutumière dans les quartiers de Nouméa, la stigmatisation des jeunes des quartiers, les abus d'alcool, de cannabis, de tabac, le suicide des jeunes, les jeunes filles-mères, l'absence de vie culturelle Kanak et Océanienne dans la ville de Nouméa ont été les problématiques évoquées.

Les congrès de la Jeunesse Kanak représentent pour les jeunes des espaces d'expression, d'échanges, de dialogues et de partages sur toutes ces questions qu'il leur revient d'aborder afin de trouver en commun des pistes en faveur de changements nécessaires capables de répondre aux aspirations profondes du présent et du futur de la jeunesse Kanak. Selon les jeunes, ces congrès les aident à progresser dans leur vision de l'avenir et leur procurent des méthodes utiles et de bons outils pour le travail qu'ils auront à réaliser au sein de leurs futurs conseils.

Un certain nombre de jeunes Kanak a fait part de leur réussite scolaire et sociale qui passe inévitablement par une solide éducation familiale et coutumière, de la motivation, la volonté et l'envie de réussir, l'ouverture vers les autres et une affirmation certaine de son identité.

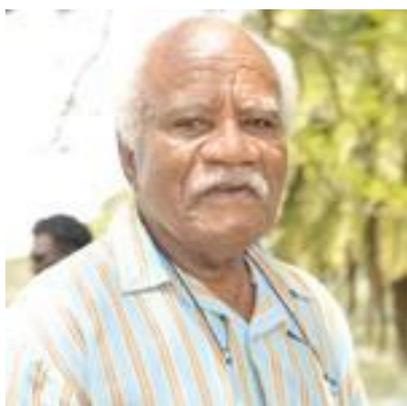
Enfin, les jeunes considèrent les institutions, les collectivités, les autorités coutumières et religieuses comme des partenaires privilégiés dans la recherche de solutions à leurs défis et entendent dès 2013 initier et renforcer des partenariats pour la mise en œuvre de leurs Plans d'action au niveau de leurs aires respectives.



*(Jeunes filles rapportant pour leur atelier en séance plénière)*



## Parole de Mr Joseph NEKARE aux Jeunes, Président de la Commission Education-Formation-Jeunesse du Sénat Coutumier



Avant de lire le Préambule de la Déclaration de la Jeunesse Kanak, Mr NEKARE s'est adressé aux jeunes pour les remercier de leur précieuse contribution au 2ème Congrès de la Jeunesse Kanak de Luecila et les encourager à continuer le travail dans leurs aires, dans leurs districts, dans leurs tribus et dans leurs quartiers

A vous tous les jeunes des 8 pays Kanak,

Je vous remercie d'avoir fait le déplacement avec vos référents et vos responsables jusqu'à Lifou. Cela montre à quel point vous vous intéressez au travail du Sénat Coutumier pour la Jeunesse que nous considérons comme une priorité.

Depuis toujours la jeunesse Kanak se réunit dans nos tribus car les jeunes font partie intégrante du système de notre société. Nous avons connu cela à notre époque. En tant que jeune, nous avons nos devoirs coutumiers à remplir, nous avons notre place aux côtés des Vieux. L'équilibre social de notre société passe par là.

Vous êtes la force de notre société, de notre pays et vous êtes les clés de l'avenir. Comment concevoir l'avenir sans vous ! le devenir de notre pays sans vous !

Vous êtes venus apprendre et prendre beaucoup de choses dans ce congrès. Vous devez maintenant montrer que vous allez être capables de vous en servir chez vous.

La mise en place des Conseils de la Jeunesse est très importante et vous permettra de vous découvrir face aux actions que vous allez réaliser dans vos aires avec l'aide des anciens, des autorités coutumières, des Conseils Coutumiers et des personnes-ressources de chez vous.

Je vous encourage à continuer le travail commencé à Bangou pour que la Jeunesse Kanak soit debout et fière de ce qu'elle est et de ce qu'elle saura apporter à notre pays.



*(Mr Nekaré prononçant des paroles d'encouragement aux jeunes et lisant le préambule de la Déclaration de Luecila pour la Jeunesse Kanak de Nouvelle-Calédonie)*



## LA DECLARATION DE LUECILA POUR LA JEUNESSE KANAK DE NOUVELLE-CALEDONIE

La Jeunesse Kanak est en pleine évolution que ce soit dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la culture, de la formation et de l'emploi, des sports et des loisirs. Répondre aux aspirations des jeunes constitue un défi posé à notre Pays pour regarder vers l'avenir.

Nous savons que nous ne pouvons apporter seuls toutes les réponses aux nombreux défis de notre temps. L'implication conjointe et coordonnée des secteurs publics, privés, associatifs et religieux constitue un enjeu majeur pour le succès d'une politique de la jeunesse de notre Pays.

Nous devons également faire appel à notre jeunesse en vue de la réalisation de grands objectifs de développement car notre jeunesse constitue une formidable source d'énergie, de créativité et de changement futur. C'est sur elle que nous comptons pour construire le monde de demain. Nous devons pour cela l'associer dans nos actions d'éducation et de développement.

L'ampleur des problèmes que rencontrent les jeunes nous interpelle tous et nous oblige à repenser nos façons d'agir afin de travailler ensemble pour nos jeunes. Dans ce contexte, la présente Déclaration de Luecila se caractérise d'abord et avant tout par cette volonté commune de dialogue et de partage.

C'est pourquoi chacun d'entre nous, Sénateurs coutumiers, Conseillers coutumiers et Jeunes, trouvera dans cette déclaration des engagements qui rejoignent et complètent nos champs d'actions respectifs.

Cette présente déclaration exprime la volonté du Sénat Coutumier de donner à nos jeunes l'occasion de se réaliser, de se dépasser et de surmonter les préjugés. Elle est également l'expression de valeurs que nous devons impérativement transmettre à notre Jeunesse, valeurs de respect et de d'ouverture, de confiance et d'espoirs mais également valeurs d'équité, de dialogue et de paix.

A nous de prendre nos responsabilités afin de mobiliser et encourager les jeunes dans la dynamique du développement de notre Pays pour qu'ils puissent trouver ici les opportunités de leur émancipation.

Expression d'une vision à long terme, cette Déclaration se veut un effort d'adaptation à un monde qui change. Gardons toujours à l'esprit que notre société de demain sera à l'image de ce que sont nos Jeunes aujourd'hui.

En Congrès du 21 Mai au 25 Mai 2012, à Noje Drehu - District de Wetr - en la tribu de Luecila avec comme thème général :

« Pine la hna ewekë ini a isi göline la nöjeng »

« Porteur de la parole, je m'engage pour mon Pays »

Issus des huit aires coutumières, constituées de Nengone, Iaii, Drubea Kapume, Xaracuu, Ajie Aro, Paici Camuki, Hoot ma Whaap et Drehu.

Réunis à l'initiative du Sénat Coutumier de la Nouvelle-Calédonie et des huit aires coutumières.

Nous, Jeunesse Kanak, avons pris conscience du rôle fondamental qui nous revient dans la construction du Pays.



C'est pourquoi,

NOUS, jeunes des 8 aires coutumières de la Nouvelle-Calédonie, nous nous engageons :

- à respecter les valeurs coutumières et démocratiques de notre société,
- à promouvoir et à valoriser notre identité dans tous les aspects de notre vie et dans tous les secteurs du développement de notre pays : social, économique, culturel et politique,
- à protéger et à défendre nos droits lorsqu'ils sont menacés,
- à partager nos valeurs et nos traditions pour construire ensemble le Destin commun de notre pays,
- à protéger et à valoriser notre environnement social et culturel,
- à assumer nos rôles et nos devoirs coutumiers pour assurer la cohésion de notre société traditionnelle,
- à lutter contre toute forme d'abus menaçant notre bien-être, celui de nos familles et l'équilibre de notre société,
- à renforcer la réussite et notre insertion sociale et professionnelle,
- à prendre en compte les jeunes handicapés dans le travail de nos conseils de la jeunesse,
- à mettre en œuvre les recommandations du 1er Congrès de la Jeunesse de Bangou de 2010 dans nos tribus et dans nos quartiers avec l'aide de nos autorités coutumières, des institutions, des collectivités et de la société civile de notre pays,
- à mettre en place les Conseils de la Jeunesse Kanak dans chacune des 8 aires coutumières du pays et à encourager nos jeunes à intégrer ces conseils,
- à mettre en place les plans d'actions élaborés pour la période de 2012 et 2013 durant le 2ème Congrès de la Jeunesse Kanak de Lifou,
- à rechercher et développer des partenariats avec les institutions, les collectivités, les autorités coutumières et la société civile de notre pays pour soutenir et mettre en œuvre nos projets et nos actions,
- à contribuer aux réflexions et aux travaux des Conseils coutumiers sur les questions concernant la jeunesse et le développement,
- à fortifier les liens entre les jeunes de nos aires,
- à développer des réseaux de communication entre les jeunes des différentes aires coutumières.

En Congrès du 21 Mai au 25 Mai 2012, à Noje Drehu - District de Wetr – en la tribu de Luecila avec comme thème général :

« Pine la hna ewekë ini a isi göline la nöjeng »

« Porteur de la parole, je m'engage pour mon Pays »

Issus des huit aires coutumières, constituées de Nengone, Iaii, Drubea Kapume, Xaracuu, Ajie Aro, Paici Camuki, Hoot ma Whaap et Drehu.

Réunis à l'initiative du Sénat Coutumier de la Nouvelle-Calédonie et des huit aires coutumières.

Nous, Sénateurs Coutumiers, avons pris conscience du rôle fondamental qui nous revient dans la construction du Pays.

C'est pourquoi,

NOUS, Sénateurs coutumiers de la Nouvelle-Calédonie, nous nous engageons :

- à reconnaître que notre jeunesse constitue notre priorité,
- à aider les jeunes à promouvoir l'Identité Kanak dans tous les aspects de la vie et dans tous les domaines du développement du pays : social, économique, culturel,
- à être à l'écoute de la jeunesse kanak et à prendre en compte ses aspirations,
- à renforcer le dialogue avec les jeunes et à valoriser leur parole,
- à poursuivre la mise en œuvre de la Politique de la Jeunesse Kanak du Sénat Coutumier et les recommandations de Bangou pour la période de 2010-2014,
- à accompagner les jeunes dans la mise en place de leurs Conseils de la Jeunesse dans chaque aire coutumière du pays,
- à accorder de l'aide et de l'assistance technique appropriées pour le bon fonctionnement des Conseils de la Jeunesse Kanak.
- à mettre en place un Comité de suivi pour la mise en œuvre des résolutions du 2ème Congrès de la Jeunesse Kanak de Luecilla.





*(Sénateurs à Luecila)*

En Congrès du 21 Mai au 25 Mai 2012, à Noje Drehu - District de Wetr - en la tribu de Luecila avec comme thème général :

« Pine la hna ewekë ini a isi göline la nöjeng »

« Porteur de la parole, je m'engage pour mon Pays »

Issus des huit aires coutumières, constituées de Nengone, Iaii, Drubea Kapume, Xaracuu, Ajie Aro, Paici Camuki, Hoot ma Whaap et Drehu.

Réunis à l'initiative du Sénat Coutumier de la Nouvelle-Calédonie et des huit aires coutumières.

Nous, Conseils Coutumiers, avons pris conscience du rôle fondamental qui nous revient dans la construction du Pays.

C'est pourquoi,

NOUS, Conseils coutumiers, nous nous engageons :

- à écouter et prendre en compte les aspirations des jeunes,
- à favoriser le dialogue intergénérationnel pour le travail des jeunes,
- à accompagner les jeunes dans leurs initiatives et dans leurs actions,
- à développer des partenariats privilégiés avec les jeunes pour mener à bien leurs actions et leurs projets.



## **ANNEXE 4 : LE CONGRES DE BANGOU PAÏTA- 3 et 4 juin 2010**

### **LES RECOMMANDATIONS DU PREMIER CONGRES DE LA JEUNESSE KANAK :**

#### **Recommandation n° 1 :**

Mise en place des Conseils de la Jeunesse Kanak dans les 8 Aires Coutumières du Pays afin que les jeunes puissent réfléchir et débattre sur des sujets les concernant, faire des propositions et mener des actions spécifiques en vue de l'amélioration de leur situation.

Permettre une organisation de la jeunesse depuis l'instance coutumière maternelle (le clan, le conseil des chefs de clans, le conseil de district) pour favoriser la mise en place de ces conseils de la Jeunesse Kanak au niveau des aires coutumières.

#### **Recommandation n°2 :**

Mise en place du Conseil de la Jeunesse Kanak de Nouvelle-Calédonie, organe qui représentera la Jeunesse Kanak au niveau local, régional et international.

#### **Recommandation n° 3 :**

Organiser les congrès de la Jeunesse Kanak dans chaque aire tous les ans de manière à pouvoir mesurer les progrès réalisés au titre des actions menées par les conseils de la Jeunesse Kanak dans les aires.

#### **Recommandation n°4 :**

Organiser un Congrès de la Jeunesse Kanak du pays tous les 2 ans afin d'évaluer les progrès réalisés dans l'ensemble des aires du pays au titre de la mise en œuvre du Plan Stratégique d'Action (2010-2014) de la Politique de la Jeunesse Kanak de Nouvelle-Calédonie.

#### **Recommandation n° 5 :**

Créer des Maisons de Jeunes dans les villages et les tribus afin mettre à la disposition des jeunes kanak les espaces nécessaires à la mise en œuvre d'actions spécifiques en relation avec leurs réalités coutumières, culturelles, sociales et économiques.

#### **Recommandation n° 6 :**

Créer un Foyer Culturel Kanak à Nouméa pour permette aux Jeunes kanak des quartiers de se retrouver et de travailler autour des projets socio-culturels visant à développer le dialogue intergénérationnel entre les vieux et les jeunes sur les questions en relation avec la Coutume, l'organisation sociale de la société kanak et son fonctionnement ainsi qu'avec l'histoire kanak dans tous ses aspects (politique, social, religieux, culturel...).

#### **Recommandation n° 7 :**

Favoriser la pleine participation de la jeunesse kanak au sein des Conseils Coutumiers d'aires et au sein du Sénat Coutumier afin de permettre aux jeunes kanak d'apporter leurs visions, leurs idées et leurs propositions dans les espaces décisionnels coutumiers.



**Recommandation n° 8 :**

**Réfléchir à la mise en place d'une Ecole de la Coutume afin que les Jeunes puissent mieux s'appropriier les fondamentaux, les valeurs, les traditions et les savoir-faire de la Coutume et les respecter.  
Mettre en place de formations sur la Culture Kanak pour les jeunes.**

**Recommandation n° 9 :**

**Favoriser le jumelage entre les tribus du pays afin de permettre aux jeunes kanak de développer des échanges sur le plan culturel, social, économique et religieux et de mieux se connaître.**

**Recommandation n° 10 :**

**Réinstaurer la police coutumière pour le bon fonctionnement des tribus en faisant participer les jeunes dans son application.**

**Recommandation n° 11 :**

**Informers les jeunes kanak sur l'Accord de Nouméa notamment en ce qui concerne la Citoyenneté de manière à ce qu'ils puissent s'émanciper à tous les niveaux : économique, politique, social et culturel.  
Donner pleinement la place aux jeunes kanak dans la mise en oeuvre de l'Accord de Nouméa pour un Rééquilibrage effectif dans tout le pays.  
Sensibiliser les jeunes kanak à leurs droits et à leurs devoirs de citoyens (notamment concernant le vote) afin qu'ils puissent se les approprier, les utiliser et les remplir efficacement pour la construction de la citoyenneté du pays.**

**Recommandation n° 12 :**

**Mettre en place des comités pour la prévention contre les comportements à risque (alcool, tabac, cannabis, kava, suicide) et développer des outils adéquats qui parlent aux jeunes afin de protéger davantage les jeunes contre les effets néfastes de ces fléaux de société.  
Former plus de personnel local dans le domaine du social et de la santé car ils connaissent davantage les réalités socio-culturelles des jeunes kanak.**

**Recommandation n° 13 :**

**Favoriser en premier lieu la formation et l'emploi des jeunes kanak par rapport à la jeunesse immigrée des autres territoires et pays d'Outre-Mer.  
Utiliser davantage les dispositifs d'aides à la formation aussi bien continue que professionnelle mis à la disposition des jeunes afin de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes kanak dans tout le pays.**

**Recommandation n° 14 :**

**Développer davantage de projets en milieu communautaire pour les jeunes et les valoriser afin que la jeunesse kanak puisse contribuer pleinement au développement économique, social et culturel de leurs tribus.  
Soutenir et encourager davantage les jeunes pour le développement en terres coutumières par les autorités coutumières.  
Poursuivre le cadastre coutumier de manière à bien asseoir les clans et les familles de façon durable pour que les jeunes se sentent bien sur le plan identitaire et s'investissent davantage dans le développement de leurs milieux.**

**Recommandation n° 15 :**

**Renforcer l'éducation parentale par des moyens adéquats pour le renforcement de l'identité, la transmission des valeurs et des savoir-faire traditionnels et le bien-être affectif et psychologique des jeunes.  
Renforcer le respect chez les jeunes à travers l'éducation parentale et l'éducation coutumière.**



#### Recommandation n° 16 :

Prendre en compte la médecine traditionnelle dans les hôpitaux afin de développer une complémentarité entre la médecine conventionnelle et la médecine kanak dans les soins apportés à la population kanak.

#### Recommandation n° 17 :

Favoriser une meilleure réussite scolaire des jeunes kanak en mettant en place le soutien scolaire là où il n'existe pas en faisant pleinement contribuer les parents et les jeunes.

Transformer certains savoirs indigènes en connaissances transmissibles dans le système scolaire de manière à ce que le jeune ne se sente pas en rupture avec sa culture à l'école.

Enseigner toutes les étapes de l'histoire kanak du pays à partir de l'école primaire de manière à ce que les jeunes kanak puissent s'approprier l'histoire de leur peuple pour mieux appréhender celle des autres.

S'inspirer de l'enseignement des EPK et des méthodes pédagogiques des MFR qui ont su réellement prendre en compte la Culture Kanak dans tous ses aspects (symboliques, mythiques, imaginaires et réels).

Former davantage d'enseignants pour enseigner les langues vernaculaires.

Rendre obligatoire dans les écoles, les collèges et les lycées trois langues kanak dans le cursus au même titre que les autres langues enseignées.

Favoriser des rencontres formalisées des cultures entre ethnies dans les établissements scolaires.

Former les enseignants du primaire et du secondaire à la connaissance de la Culture Kanak et des autres cultures présentes dans le pays de manière à ce qu'ils puissent mieux comprendre, communiquer et partager avec leurs élèves.

Améliorer les services d'orientation pour mieux informer les jeunes sur leur orientation scolaire en fonction du développement du pays.

Créer plus de structures d'accueil pour les jeunes qui sont scolarisés loin de leur commune de résidence de manière à leur donner de bonnes conditions de travail pour la réussite dans les études

#### Recommandation n° 18 :

Eradiquer la stigmatisation des jeunes kanak par les médias, la police et la gendarmerie.

Eradiquer toutes les formes de racisme et de discriminations envers les jeunes kanak à l'école et dans les espaces publics.

Accorder l'égalité des chances aux jeunes kanak dans tous les aspects du développement et veiller à ce que ce principe soit réellement appliqué.

Veillez à l'égalité des droits et au respect de la dignité des jeunes kanak à tous les niveaux de la société et dans tous les domaines (public et privé).

#### Recommandation n°19 :

Former les jeunes à la prise de décision et à la bonne gouvernance de manière à les préparer à une gestion efficace des espaces décisionnels.

#### Recommandation n° 20 :

Favoriser la rencontre et le partage entre les jeunes des différentes cultures du pays à travers des dialogues et des échanges constructifs.

Encourager le respect des jeunes entre eux, envers les institutions, les autorités coutumières, les parents et la société civile.

Toutes ces recommandations seront mises en œuvre au niveau des huit aires coutumières et du Sénat Coutumier en partenariat avec les institutions, les collectivités, les ONG et la Société Civile. Ces partenariats viseront l'amélioration du statut des jeunes et de leurs conditions afin de favoriser et d'encourager leur promotion dans tous les domaines du développement et à tous les niveaux de responsabilité (publique, privée et civile).



#### LE DOCUMENT DE SUIVI DU CONGRES DE LA JEUNESSE KANAK

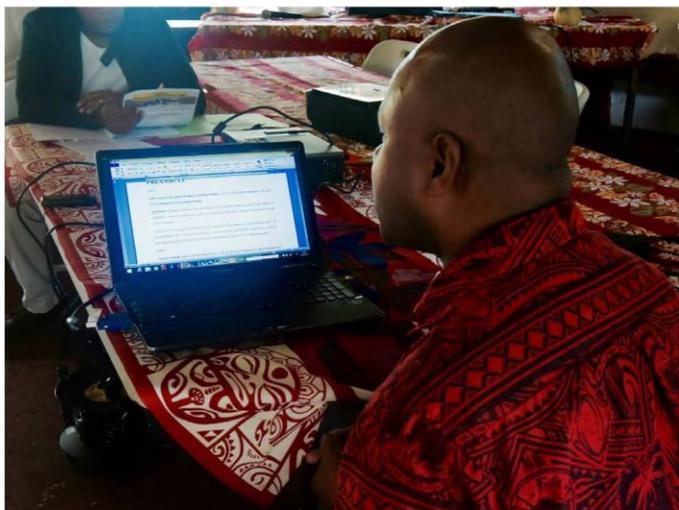
- Finalisation de la synthèse générale du CJK mi-Juin 2010.
- Elaboration du document des recommandations des ateliers du CJK mi-Juin 2010
- Rédaction du Rapport du Congrès de la Jeunesse Kanak (Juin-Juillet 2010)
- Mise en place du Comité de Suivi en Juin 2010.
- Réunions des Secrétaires Généraux des aires pour le suivi du CJK dans les aires du pays fin Juin 2010.
- Elaboration d'un calendrier de travail pour l'année 2010 suite aux propositions du CJK en lien avec les Conseils coutumiers des aires et le Comité de Suivi.
- Prise en compte des recommandations du Congrès de la Jeunesse Kanak dans le PSA 2010-2014 de la Politique de la Jeunesse Kanak.
- Début de mise en œuvre du PSA Juillet 2010 en collaboration avec les Conseils Coutumiers des aires.
- Elaboration des Plans d'Action des Aires (PAA) de la Jeunesse Kanak dans les huit aires coutumières du pays à compter du début Juillet 2010
- Début de la mise en œuvre des PAA Août 2010.
- Mise en place des Conseils de la Jeunesse Kanak dans chaque aire coutumière du pays (Juin-Septembre 2010).
- Début des actions par les Conseils de la Jeunesse Kanak des aires à partir du mois de Juillet 2010.
- Mise en place du Conseil de la Jeunesse Kanak de Nouvelle-Calédonie (CJKNK) début Octobre 2010.
- Formation des membres des Conseils de la Jeunesse Kanak des aires fin Octobre 2010.
- Mise en œuvre des recommandations du Congrès de la Jeunesse Kanak (Novembre-Décembre 2010) par le Conseil de la Jeunesse Kanak de Nouvelle-Calédonie en collaboration avec la Commission Education et Formation du Sénat Coutumier.
- Evaluation des actions de suivi de l'année 2010 par la Commission Education et Formation et le Comité de Suivi en Décembre 2010.
- Etude des actions à mettre en œuvre pour l'année 2011 suite aux recommandations du Congrès de la Jeunesse Kanak.

Le Suivi du Congrès de la Jeunesse Kanak est un travail d'équipe qui nécessite une grande coordination avec les aires coutumières du pays et le développement de réseaux au niveau local avec les Institutions, les ONG et la Société civile ainsi qu'avec les Organisations régionales de développement pour la réalisation des objectifs d'émancipation de la Jeunesse Kanak dans tous les domaines du développement en vertu de l'application pleine et entière de l'Accord de Nouméa.

Lors du Congrès, les Jeunes des aires se sont engagés à passer à l'action en rentrant chez eux avec la force acquise lors de ces deux journées d'échanges. Les jeunes souhaitent être aidés et guidés par les anciens pour réaliser leur travail de suivi.







Publication réalisée par le SENAT COUTUMIER de Nouvelle-Calédonie  
 Avenue James Cook - Nouville - Tel : 24 20 00  
 Directeur de la publication :  
 Jean KAYS - Président du Sénat Coutumier  
 Rédaction :  
 Raphaël MAPOU - Conseiller spécial à la Présidence  
 Paul FIZIN - Consultant jeunesse kanak  
 Joséphine ZEOULA - Chargé d'étude  
 Impression : Service de l'imprimerie administrative de la Nouvelle-Calédonie  
 18 avenue Paul Doumer - Tel : 25 60 20  
 Infographiste / PAO : MS PRODUCTION

